

**Sondage réalisé auprès de femmes présentes
dans des entreprises agricoles de la région de Lanaudière**

Résultats présentés au comité *Entreprenariat féminin*

Dans le cadre de l'entente spécifique
en condition féminine de la région de Lanaudière

Document rédigé par
Danielle Forest
Martine Fordin

Avec la collaboration de
Lise St-Germain

Centre de recherche sociale appliquée (CRSA)

Octobre 2009

CONTRIBUTIONS À LA RÉALISATION DE CE DOCUMENT

Élaboration du questionnaire

Les membres du comité *Entrepreneuriat féminin* de l'Entente spécifique en condition féminine

Coordination du projet

Nicole Campeau, chargée de projet pour l'Entente spécifique en condition féminine

Saisie de données

Nathalie Gauthier, agente de communication pour l'Entente spécifique en condition féminine

Traitement des données

Mélanie Renaud

Réalisation et rédaction du rapport

L'équipe de recherche du CRSA

Analyse du sondage : Danielle Forest

Revue de littérature : Martine Fordin

Collaboration aux différentes étapes : Lise St-Germain



CENTRE DE RECHERCHE SOCIALE APPLIQUÉE

Le Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) est un organisme (OBNL) qui se consacre à l'analyse des pratiques sociales et à l'étude des problèmes sociaux contemporains. Le CRSA se donne une perspective d'analyse et de réflexion tant au niveau international, national, régional que local des transformations et enjeux sociaux transversaux. Par ses travaux, le CRSA souhaite lier les univers de la recherche et de la pratique. Son approche favorise le travail en partenariat avec les divers milieux avec lesquels il collabore. À cet effet, il privilégie les formes de recherche participative, la recherche-action, la recherche coproduite. Le CRSA agit dans une grande proximité avec les milieux de la pratique tout en développant des liens étroits avec le milieu universitaire. Il s'intéresse aux problèmes sociaux en lien avec la pauvreté et l'exclusion, l'emploi, l'insertion, le marché du travail et ses transformations, les politiques sociales et publiques, l'action en lien avec le développement territorial ainsi que les stratégies de mobilisation des communautés.

crsa@centrersa.qc.ca

« J'adore mon métier. C'est beaucoup plus qu'un travail, c'est une passion. En fait, je crois que pour bien réussir ça doit être comme ça dans notre milieu. Bref, j'ai toujours su que je serais agricultrice. »

« Je suis plutôt déçue d'avoir beaucoup travaillé, pour si peu. On s'épuise en agriculture sans vraiment avancer. J'ai toujours participé au travail d'agricultrice, les enfants, la maison à entretenir. Nous oublions que nous sommes des femmes. Nous ne sommes jamais rémunérées. On se demande si on n'a pas tout fait pour rien, tout ce travail, toujours insécure. Toujours à calculer si on va pouvoir tout payer. On ne sait jamais si le gouvernement va nous enlever une aide qui nous est due, assurance stabilisation, les quotas. C'est difficile d'être épanouie dans ces conditions. »

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	Âge des répondantes	10
TABLEAU 2	Statut des femmes agricultrices	11
TABLEAU 3	Perception des répondantes du sentiment de confiance envers le travail des femmes agricultrices	13
TABLEAU 4	Perception des répondantes de l'acceptation de l'opinion des femmes par les autres membres de l'entreprise	14
TABLEAU 5	Perception des répondantes du sentiment de reconnaissance envers le travail de femmes par le milieu agricole	14
TABLEAU 6	Taux en pourcentage des préoccupations des répondantes	17
TABLEAU 7	Importance en pourcentage des préoccupations des répondantes selon le groupe d'âge	19
TABLEAU 8	Le temps en pourcentage que les femmes disent consacré pour elle-même	25
TABLEAU 9	Motifs freinant la relève agricole	30

LISTE DES ACRONYMES	55
---------------------	----

RÉSUMÉ DU RAPPORT	5
-------------------	---

INTRODUCTION	6
--------------	---

1. PROCESSUS MÉTHODOLOGIQUE	8
-----------------------------	---

2. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	10
-------------------------------	----

2.1 Le profil des répondantes et des entreprises agricoles	10
--	----

2.2 Le sentiment de reconnaissance	12
------------------------------------	----

2.3 La participation des femmes au développement de l'entreprise	15
--	----

2.4 Les préoccupations actuelles et les projets d'avenir	17
--	----

2.5 Les besoins des femmes agricultrices	22
--	----

2.6 La perception des femmes de leur santé physique et psychologique	25
--	----

2.7 La relève féminine dans les entreprises	29
---	----

2.8 La vie syndicale	30
----------------------	----

2.9 La connaissance et l'appréciation des programmes gouvernementaux	32
--	----

2.10 L'utilisation des outils informatiques	32
---	----

2.11 Les commentaires généraux	33
--------------------------------	----

3. SYNTHÈSE D'UNE RECENSION DE LITTÉRATURE	34
--	----

3.1 Les agricultrices peu présentes dans la littérature	34
---	----

3.2 Qui sont-elles?	35
---------------------	----

3.3 Que font-elles?	39
---------------------	----

3.4 La relève	41
---------------	----

3.5 Les préoccupations et les besoins des femmes en agriculture	45
---	----

3.6 Des conditions de vie qui se dégradent	48
--	----

3.7 Une faible participation aux organismes agricoles	49
---	----

3.8 Quelques recherches et écrits pertinents	50
--	----

4. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	51
--------------------------------	----

5. LISTE DES ANNEXES	
----------------------	--

ANNEXE 1 : LISTE DES PARTENAIRES DE L'ENTENTE SPÉCIFIQUE EN CONDITION FÉMININE	56
--	----

ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE DÉDIÉ AUX FEMMES AGRICULTRICES DE LANAUDIÈRE	57
---	----

ANNEXE 3 : LETTRE ADRESSÉE AUX FEMMES AGRICULTRICES DE LANAUDIÈRE	63
---	----

RÉSUMÉ DU RAPPORT

L'analyse du sondage auprès des agricultrices¹ de même que la revue de littérature démontrent que la situation de ces femmes est à la fois complexe et paradoxale. Nous constatons, d'une part, une pluralité de réalités. Les différences reliées au statut, à l'âge, au type de production, à la vie familiale, au contexte d'intégration à la ferme, à la division du travail dans l'entreprise sont autant de facteurs influençant la condition de ces femmes. La conjoncture du milieu agricole québécois ajoute à cette complexité. Les entreprises rencontrent de nombreux problèmes parmi lesquels s'inscrivent la rentabilité, le manque de main-d'œuvre, la question de la relève et les difficultés reliées à la retraite. Quel que soit leur statut, les femmes présentes en agriculture s'y retrouvent à l'avant-scène en tant qu'entrepreneure, associée, collaboratrice, travailleuse, épouse et mère.

D'autre part, les 312 agricultrices qui ont participé au sondage nous présentent d'importantes contradictions. Elles témoignent de leur passion pour leur métier, de la liberté qu'il procure, du développement personnel qu'il engendre et de la valorisation reliée à l'acte de nourrir. Par contre, elles s'inquiètent de l'insuffisance de revenus pour subvenir aux besoins de la famille. Elles nomment la lourdeur de la tâche due à la juxtaposition des travaux agricoles, du développement de l'entreprise, de l'éducation des enfants, de l'entretien domestique et, dans certains cas, d'un travail à l'extérieur. L'accès difficile, voire impossible pour plusieurs, aux mesures de protection sociale (Régime d'assurance parentale, assurance-emploi, assurances pour les soins dentaires et les médicaments, etc.) les préoccupe.

Elles mentionnent aussi les inconforts liés au transfert de l'entreprise. La situation peut s'avérer ardue au niveau économique pour celles qui s'intègrent à la ferme et celles qui « cèdent leur place », mais aussi du point de vue relationnel et culturel. À cet égard, la relève féminine semble être accueillie positivement. Selon les répondantes, les mentalités ont évolué grâce, entre autres, à l'implication des femmes au sein des entreprises et à une plus grande ouverture des pères et des conjoints. Cependant, on dénote des résistances quant à leur capacité de réaliser certaines tâches ou lorsqu'il y a présence de relève masculine.

Les agricultrices Lanaudoises considèrent avoir une bonne santé physique. Toutefois, plusieurs témoignages révèlent une détresse psychologique importante. Les inquiétudes concernant les aspects financiers de l'entreprise sont très présentes : revenus insuffisants non proportionnels aux efforts fournis, manque de support gouvernemental, absence de revenus personnels ou de protection sociale, obligation de travailler à l'extérieur, contraintes financières pour l'achat de la ferme, perte de revenus au moment de la retraite. De plus, les informations relatives à la difficulté de prendre des vacances, de réaliser des activités de loisir seule, en couple ou en famille, d'être présentes pour des événements importants, particulièrement en ce qui concerne les enfants, rendent l'épanouissement des agricultrices plus difficile.

Finalement, l'analyse du sondage permet de relever quelques attentes. Les représentations concernant la croissance de la rentabilité de l'entreprise et l'accès aux mêmes programmes sociaux que les autres travailleuses figurent en tête de liste. Elles émettent aussi le souhait d'avoir accès à de l'information, à de la formation et à du support de même qu'à du réseautage qui pourrait favoriser les échanges entre elles.

¹ Le terme agricultrice mentionné dans ce document concerne l'ensemble des femmes qui contribuent à l'entreprise agricole quel que soit leur statut, leur rôle ou leur degré d'implication.

INTRODUCTION

Mise en contexte

L'entente spécifique en condition féminine de Lanaudière 2007-2010 **visé essentiellement l'égalité entre les femmes et les hommes, en vue d'accroître l'autonomie économique de celles-ci et de favoriser leur implication dans le développement socioéconomique et politique de la région.** Elle comprend trois axes majeurs : le développement de l'employabilité, l'entrepreneuriat féminin et la présence des femmes dans les instances décisionnelles². La Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière (TCGFL), en collaboration avec différents partenaires, a reçu le mandat de coordonner les activités reliées au plan d'action. La liste des organisations partenaires de l'entente spécifique est présentée à l'annexe 1.

Le comité *Entrepreneuriat féminin*, responsable de l'actualisation du plan d'action relié au deuxième axe, est composé des organisations³ suivantes : le Centre de femmes Montcalm, le Conseil du statut de la femme, la Conférence régionale des élus de Lanaudière, Lanaudière Économique, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le Syndicat des agricultrices et la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière.

Parmi les activités visant l'atteinte des objectifs du plan d'action, il était prévu de dresser un portrait des agricultrices de la région. Pour réaliser ce portrait, les membres du comité ont choisi de compléter les données régionales concernant les femmes présentes en agriculture à l'aide d'un questionnaire leur étant destiné. Par l'analyse de ce sondage, les membres du comité souhaitent **être mieux documentés sur la situation des femmes agricultrices, comprendre leurs points de vue et, par la suite, dégager des pistes d'action pouvant répondre aux besoins ou aux demandes spécifiques du milieu.**

Les résultats du sondage constituent un premier pas vers une meilleure connaissance de la situation des femmes en agriculture dans Lanaudière. En effet, une seconde étape sera réalisée lors d'un colloque qui se tiendra le 17 novembre 2009. Suite à la présentation des résultats du sondage, des ateliers dirigés autour de différents thèmes permettront d'aller plus loin dans la réflexion et de mieux cerner les orientations à prendre et les actions régionales à élaborer.

Une revue de littérature accompagne l'analyse des informations transmises par les agricultrices lanaudoises. Celle-ci touche essentiellement les mêmes sujets de façon à faciliter les liens entre la situation des répondantes et la réalité des femmes en agriculture au Québec et à situer les actions éventuelles à l'intérieur d'une perspective plus globale.

Le comité *Entrepreneuriat féminin*, en étant le premier utilisateur de l'information, a choisi une forme de rapport concise, accessible dans la façon de présenter les résultats et « facilitante » pour les suites du sondage soit la réalisation du colloque et la réflexion autour des pistes d'action. Il souhaite aussi que le document soit mis à la disposition des agricultrices de la région afin qu'il devienne un outil d'échanges entre elles et de mobilisation collective autour des suites du rapport et du colloque.

² *Entente spécifique en condition féminine de Lanaudière, Plan d'action détaillé*, Préparé par Nicole Campeau de la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière en collaboration avec les comités de travail employabilité, entrepreneuriat et instances décisionnelles, 5 novembre 2008, 15 pages.

³ Les partenaires sont mentionnés ici par ordre alphabétique.

Le présent document pourrait aussi susciter l'intérêt de différents acteurs concernés par les diverses réalités des femmes entrepreneures, en général, et les agricultrices, en particulier.

La première partie du rapport précise le processus méthodologique de l'étude. La seconde partie présente les résultats et l'analyse du sondage. Elle traite de dix sous-thèmes : le profil des répondantes; le sentiment de reconnaissance; la participation des femmes au développement de l'entreprise; les préoccupations actuelles et les projets d'avenir; la relève féminine dans les entreprises; les besoins des femmes agricultrices; la perception des femmes de leur santé physique et psychologique; la vie syndicale; la connaissance et la pertinence pour les agricultrices des programmes gouvernementaux; l'utilisation des outils informatiques.

En troisième partie, nous faisons état d'une revue de littérature sur le sujet. Elle comporte sept sous-sections : la place des agricultrices dans la littérature; les femmes agricultrices, qui sont-elles; que font-elles; la relève; les préoccupations et les besoins des femmes en agriculture; les conditions de vie qui se dégradent pour les agricultrices; une faible participation aux organismes agricoles.

Le présent rapport ne comporte pas de conclusion ni de recommandations puisque celles-ci seront subséquentes à la tenue d'un colloque avec les femmes agricultrices organisé par les différents partenaires présents au sein du comité *Entreprenariat féminin*. La synthèse des ateliers de ce colloque sera l'ultime étape du processus mené par ce comité qui en assumera la responsabilité.

1. PROCESSUS MÉTHODOLOGIQUE

Un groupe de travail, issu de membres du comité *Entreprenariat féminin* a été mandaté pour rédiger une première version du questionnaire. Cette ébauche a, par la suite, été bonifiée et adoptée par le comité. Les membres du conseil d'administration du Syndicat des agricultrices ont été interpellés pour effectuer un test de validation des questions. Des modifications ont alors été apportées au questionnaire que vous retrouverez dans sa forme intégrale à l'annexe 2.

Le sondage, réalisé entre le 6 mars et le 16 avril 2009, était adressé spécifiquement aux agricultrices de la région, c'est-à-dire à toutes les femmes présentes au sein d'une entreprise agricole en tant que propriétaires, copropriétaires ou collaboratrices qu'elles soient salariées ou non. Un exemplaire du questionnaire a été distribué par la poste à 1 591 entreprises agricoles. La lettre d'invitation figure en annexe 3 du présent document.

Plusieurs activités de promotion ont été réalisées afin de susciter la participation du plus grand nombre de femmes présentes en agriculture. La Fédération de l'UPA Lanaudière a fait parvenir aux syndicats de base une lettre annonçant la venue prochaine du sondage et mentionnant l'importance d'y participer. Des membres du comité *Entreprenariat féminin* ont contribué à la parution d'un article dans le mensuel *Le Journal agricole* de mars 2009⁴. Neuf étudiantes du Cégep en Technologie de la production horticole et de l'environnement ont aussi été rencontrées dans le cadre du cours *Gestion et exploitation d'entreprises agricoles*. Elles ont répondu au questionnaire sur place et ont accepté d'en distribuer quelques-uns à leurs collègues. Le Syndicat des agricultrices a contacté ses membres par téléphone pour les inviter à répondre au sondage.

Finalement, une autre stratégie visant à stimuler la participation des agricultrices a consisté à inclure, dans l'envoi du sondage, la possibilité de participer à un tirage de différents prix, par le retour d'un coupon-réponse indépendant du questionnaire afin de conserver la confidentialité. Cette activité s'est avérée pertinente puisque 73 % des répondantes se sont prévaluées de cette opportunité.

La TCGFL a reçu 328 questionnaires complétés par les agricultrices elles-mêmes. Parmi ceux-ci, 16 ont été rejetés pour les raisons suivantes : retour dû à une mauvaise adresse, manque de pertinence des réponses compte tenu de l'objet du sondage, mention d'absence de femmes dans l'entreprise, réception après la date limite du 16 avril. Aux fins d'analyse, 312 réponses au questionnaire ont donc été conservées. Il s'agit d'un taux de participation de 19,6 %.

Le choix du Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) pour procéder à l'analyse du sondage s'est effectué par appel d'offres. L'organisme sans but lucratif a été retenu en fonction des valeurs qu'il véhicule, de son implication dans la région de Lanaudière et de la disponibilité de ressources dont les compétences étaient reconnues.

L'échantillon a été constitué sur la base de la participation volontaire des femmes. Tous les questionnaires reçus et valides ont été traités. Il s'agit d'une structure ouverte d'échantillon à cas unique : les femmes présentes en agriculture. La méthode de constitution de l'échantillon a donc été aléatoire à l'intérieur de l'ensemble des Lanaudoises présentes en agriculture puisque toutes pouvaient décider d'y participer en autant que le questionnaire soit entre leurs mains. Nous avons traité la diversité à l'intérieur même de ce groupe de femmes, selon différentes catégories d'analyse : leur âge, leur statut et le principal type de production de l'entreprise.

⁴ Pelletier, Louis, *Sondage majeur pour encourager l'entreprenariat au féminin*, Le Journal agricole, L'Action Laval, Lanaudière, Maskinongé, Volume 13, numéro 4, mars 2009, 16 pages.

Le sondage comprend 29 questions à choix multiples ou incluant une échelle d'appréciation. Plusieurs sections sont complétées par une question ouverte. Le questionnaire aborde des catégories de questions portant sur l'entreprise agricole ou sur les besoins et les conditions des femmes oeuvrant dans ces entreprises.

Concernant les femmes, les catégories abordent les dimensions suivantes : leur statut vis-à-vis de la propriété, la perception des femmes quant à leur rôle, leur place dans l'univers de l'entreprise agricole, la reconnaissance de leur contribution, leurs conditions de travail et de vie (personnelle, sociale, professionnelle, domestique), leur appréciation de leur métier, leurs besoins en termes de protection sociale, de conciliation travail/famille, de développement personnel et professionnel ainsi que leurs préoccupations d'avenir au plan personnel et en ce qui a trait à la relève entrepreneuriale.

Concernant les entreprises, le questionnaire explore le type de production, la perspective de développement entrepreneurial, la relève féminine, l'utilisation d'outils informatiques, l'appréciation des programmes gouvernementaux et le rôle du Syndicat des agricultrices.

Le questionnaire n'est pas exhaustif et sa conception simplifiée a été conçue de manière à inciter les agricultrices à participer. Leur expérience et leurs connaissances ont été mises à profit, par la collaboration de quelques-unes d'entre elles, lors des étapes d'élaboration et de validation du questionnaire. De plus, les choix de réponses possibles visaient à traduire la pluralité des réalités des femmes présentes en agriculture. Le comité *Entreprenariat féminin* a volontairement privilégié d'inclure une dimension qualitative au questionnaire en introduisant des questions ouvertes de façon à favoriser une plus grande expression des femmes agricultrices. Toutefois, ce choix peut présenter des limites d'interprétation, car les notions faisant l'objet des questions n'ont pas été précisées à l'intérieur du questionnaire.

Le CRSA a reçu la compilation des données en nombre et en pourcentage de même que le verbatim pour les questions ouvertes. Nous avons eu recours aux services de Mélanie Renaud pour effectuer des croisements de données et des graphiques. À quelques occasions, l'analyse des réponses peut donner l'impression d'être incomplète, car elle soulève de nouvelles interrogations. Lorsque c'est le cas, ces questions émergentes, pouvant être explorées ultérieurement, sont précisées à l'intérieur du thème analysé. D'autre part, le comité *Entreprenariat féminin* pourra compléter les informations résultant de l'analyse du sondage par des données disponibles au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et par les échanges lors du colloque de novembre ou d'autres moyens qu'il jugera pertinents.

L'analyse des résultats a été effectuée à partir de la compilation et des croisements disponibles. Le croisement de certaines réponses avec l'âge, le statut ou le type de production a permis d'approfondir les connaissances sur les réalités multiples des agricultrices de Lanaudière. Nous avons traité les questions ouvertes à partir des verbatim, par analyse de contenu en constituant des catégories thématiques selon les idées principales formulées par les femmes. Afin de faciliter l'appropriation des informations recueillies auprès des agricultrices, les résultats sont rassemblés et présentés par thème et non dans l'ordre du questionnaire.

La revue de littérature quant à elle a été regroupée sensiblement selon les mêmes thèmes élaborés à partir des éléments du sondage. Le choix de la présentation du rapport en deux parties c'est-à-dire l'analyse du sondage et la revue de littérature, permet d'isoler, pour mieux la comprendre, la situation des agricultrices lanaudoises puis, de situer cette réalité dans une perspective globale au cœur des enjeux nationaux pour ces femmes, mais aussi pour le milieu agricole québécois.

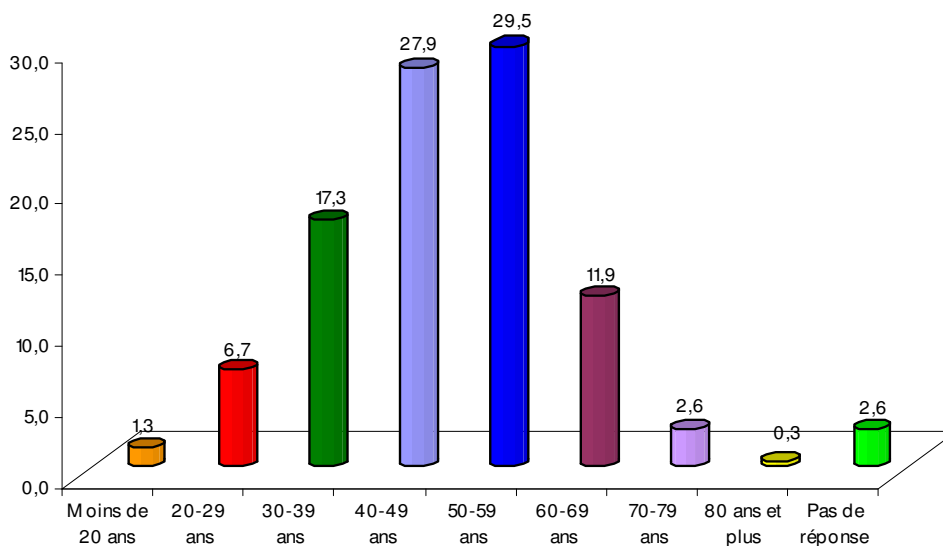
2. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU SONDAGE

2.1 Le profil des répondantes et des entreprises agricoles

Cette section dresse le portrait des répondantes au sondage et des entreprises dans lesquelles elles travaillent. Le profil des femmes comprend leur âge, les situations qui les ont amenées à devenir agricultrices, leur statut légal dans l'entreprise ainsi que les principaux types de production des entreprises dans lesquels elles sont impliquées. Nous avons intégré quelques éléments d'analyse ou des questionnements qui peuvent guider les réflexions du comité de travail lors des étapes subséquentes à ce rapport.

2.1.1 Âge des répondantes

TABLEAU 1 ÂGE DES FEMMES



La majorité des répondantes (57,4 %) se situe entre 40 et 59 ans alors que très peu d'entre elles sont âgées de moins de 20 ans ou de plus de 80 ans. Cette proportion se rapproche sensiblement de la courbe représentant la population féminine active dans Lanaudière. Cela correspond aussi à l'âge moyen des agricultrices du Québec qui, selon le MAPAQ, se situe à 48 ans, en 2009⁵.

2.1.2 Le choix de devenir agricultrice

À l'intérieur du sondage, on demandait aux répondantes de signifier si elles étaient devenues agricultrices par le conjoint, par choix ou par la famille. Il n'est pas étonnant, étant donné l'âge moyen des répondantes et la présence d'un métier traditionnellement masculin, de constater que la majorité d'entre elles (+ de 60 %) sont devenues agricultrices en acceptant d'être la conjointe d'un agriculteur.

⁵ MAPAQ, Direction des politiques et gestion des risques, *Les agricultrices du Québec : qui sont-elles?*, juin 2009, p.7

D'autre part, près du quart indique avoir embrassé ce métier par choix alors qu'un peu plus de 10% l'ont fait par leur famille. Nous pouvons penser que, parmi ces dernières, certaines ont choisi par elles-mêmes de prendre la relève de la ferme familiale, car seulement deux répondantes mentionnent avoir été placées devant un événement imprévu qui les a menées vers cette occupation.

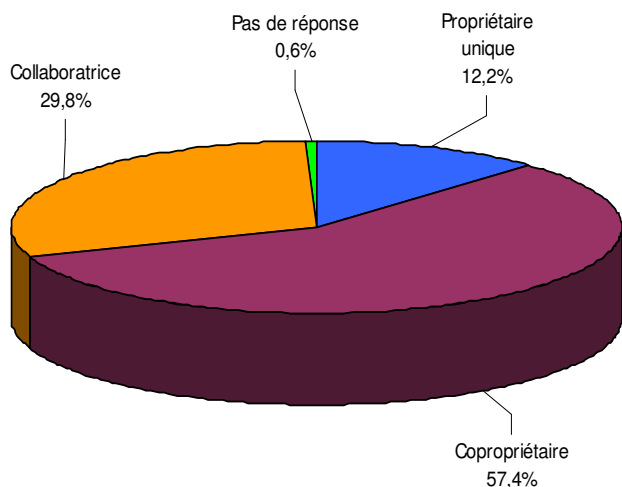
La notion de choix devient alors une donnée relative si elle n'est pas accompagnée d'informations supplémentaires, car ces femmes ont pu choisir le métier lui-même ou un conjoint agriculteur ou de reprendre la ferme familiale. Dans les trois cas, elles peuvent l'avoir fait par choix. Toutefois, il serait pertinent d'explorer comment les circonstances d'intégration à l'agriculture ont un impact sur ces femmes, sur leur niveau de décision, sur leur statut, sur leur rôle, sur leurs attitudes face au développement de l'entreprise et à la relève féminine ou toute autre situation reliée à leur situation d'agricultrice.

« Je suis fille d'agriculteur, mariée à un agriculteur, j'ai toujours su que j'étais faite pour cela. »

« Je suis devenue agricultrice à 34 ans, donc un choix mûri et réfléchi. Je me crois compétente dans ce que je fais et je suis fière de mon entreprise et de ma famille! Je nourris les autres et je me sens importante grâce à mon métier. »

2.1.3 Le statut des femmes agricultrices

TABLEAU 2 STATUT EN POURCENTAGE DES FEMMES AGRICULTRICES



69,6 % des répondantes ont accès à la propriété de l'entreprise.

57,4 % des femmes partagent la propriété de la ferme.

Nous voyons qu'un peu plus des deux tiers, c'est-à-dire 69,6 % des répondantes, ont accès à la propriété de l'entreprise. Plus de la moitié (57,4 %) partagent la propriété de la ferme. Cependant, nous ne savons pas dans quelle proportion, ni avec quels types de partenaires elles sont associées. Selon la revue de littérature de même que les commentaires reliés à d'autres réponses du sondage, il serait judicieux de penser qu'il s'agit en grande partie des membres de la famille : principalement le conjoint et possiblement les parents ou les beaux-parents, un fils ou une fille et dans une moindre mesure une belle-fille.

2.1.4 Les principaux types de production

Les membres du comité ayant élaboré le questionnaire ont répertorié, en fonction de leur expérience personnelle en agriculture et des catégories généralement reconnues par le milieu agricole, les types de production comme suit⁶ :

- Les grandes cultures : maïs, avoine, fourrage, foin, soya, blé, orge, grain, oléagineux et culture commerciale.
- La production laitière : élevage et produits dérivés de la vache, bœuf, veau et lait de brebis.
- La production maraîchère : légumes variés, légumes de serre, melons asiatiques.
- Les spécialités : acériculture, production d'arbres de Noël, bois et foresterie, gazon, tabac, ail, betteraves, bleuets, canneberges, fraises, framboises, raisins (vignoble), chevaux, bisons, wapitis, visons, canards, caprins, ovins et agneaux de lait, lapins, émeus, oies, pintades, production d'embryons, miel, transformation du lait, agrotourisme, services de traiteur, tables gourmandes, travaux à forfait.
- La production de porcs : élevage de porcs.
- La production de volailles : production d'œufs pour la consommation et pour l'incubation de poulets.

Parmi les répondantes, 28,5 % des entreprises agricoles tirent leur principal revenu des grandes cultures, 26,5 % de la production laitière et 20,2 % de la production de spécialités. Les maraîchères représentent quant à elles 14,8 % des répondantes, 6,3 % pour la production de volailles et finalement, 3,7 % pour la production de porcs.

La majorité d'entre elles (56,7 %) a mentionné un seul type de production; 27% deux types de production; 11,5 % trois types de production; 2,9 % quatre types de production; 0,7 % cinq types de production; 0,7 % six types de production. Il est donc plus courant chez les répondantes de s'investir dans un maximum de deux types de production.

2.2 Le sentiment de reconnaissance

Dans la section du questionnaire *Vie à la ferme*, trois questions ont été posées afin de connaître quelle perception ont les femmes de leur influence au sein de l'entreprise. Bien que pouvant dégager certains éléments, il convient, effectivement, de demeurer dans le domaine de l'analyse des perceptions, car les agricultrices ont répondu aux questions en fonction de leurs références personnelles, le questionnaire ne comportant pas de définition des concepts. Les femmes répondaient sur une échelle d'appréciation subjective à chacune. Les informations recueillies portent sur le niveau de confiance à leur égard, sur la prise en compte de leur opinion et sur la reconnaissance qu'elles ressentent de la part du milieu agricole. Les réponses *toujours ou souvent* ont été regroupées alors que nous avons fait de même avec celles qui répondent à *l'occasion ou rarement*, sauf dans les cas où le départage de ces réponses peut apporter un éclairage particulier sur cette situation.

⁶ Il est possible que ce soit introduit une très faible marge d'erreur, car quelques éléments se retrouvent à l'intérieur de deux catégories : les fines herbes et les courges dans la production maraîchère et parmi les spécialités; l'aviculture parmi les spécialités; le daim avec les produits avicoles.

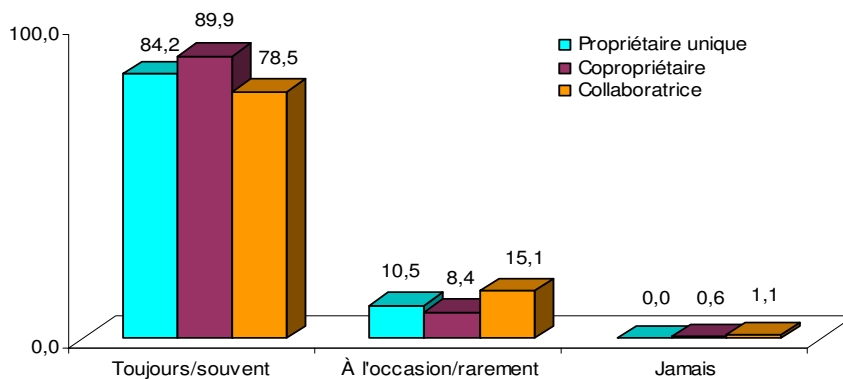
Pour l'ensemble des répondantes, nous pouvons constater qu'elles perçoivent un niveau de confiance et d'acceptation des opinions assez élevé. Toutefois, concernant la reconnaissance par le milieu agricole, les résultats sont plus faibles :

- 85,8 % des répondantes disent avoir la confiance des autres membres de l'entreprise;
- 79,2 % affirment que leur opinion est acceptée par ces derniers;
- 57,7 % se sentent reconnues par le milieu agricole⁷.

Nous avons voulu approfondir l'analyse en vérifiant si le statut des répondantes a un impact sur leur perception en regard des mêmes interrogations. Les représentations graphiques qui accompagnent les résultats de ces croisements ne mentionnent pas les « sans réponse ». Notons, cependant, que les collaboratrices sont légèrement plus nombreuses à ne pas avoir répondu.

À la question, avez-vous **la confiance des autres membres de l'entreprise** lorsque vous effectuez vos tâches agricoles, 89,9 % des copropriétaires disent posséder cette confiance *toujours ou souvent* alors que c'est le cas pour 84,2 % des femmes propriétaires uniques et 78,5 % des collaboratrices.

TABLEAU 3 PERCEPTION DU SENTIMENT DE CONFIANCE ENVERS LE TRAVAIL DES FEMMES AGRICULTRICES SELON LEUR STATUT

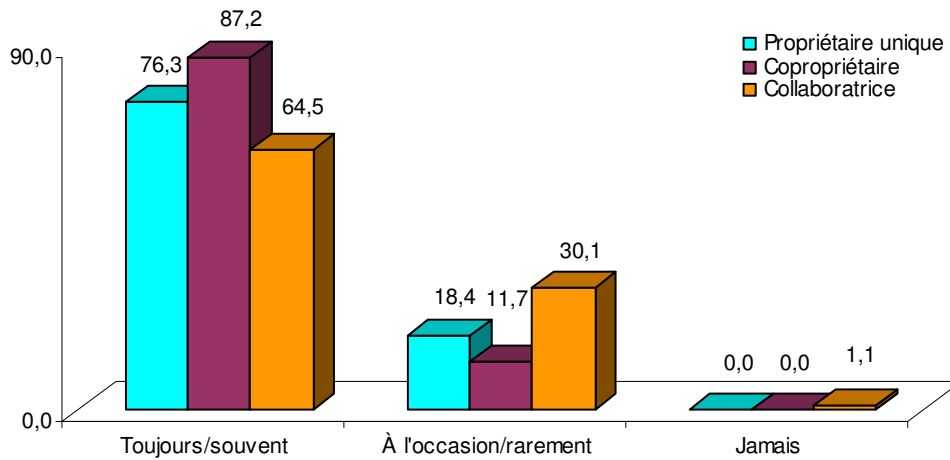


Quant à **l'acceptation de l'opinion par les autres membres de l'entreprise**, bien que les résultats soient un peu moins élevés, l'ordre demeure le même. 87,2 % des copropriétaires ont répondu *toujours ou souvent*, comparativement à 76,3 % pour les propriétaires uniques et 64,5 % pour les collaboratrices. Dans le cas de ces dernières, notons que la réponse *toujours* n'est que de 26,9 %, ce qui est moins élevé que pour leurs consœurs propriétaires ou copropriétaires (respectivement 42,1 % et 49,7 %).

Il apparaît donc que l'on tiendrait moins compte de l'opinion de celles ayant le statut de collaboratrices.

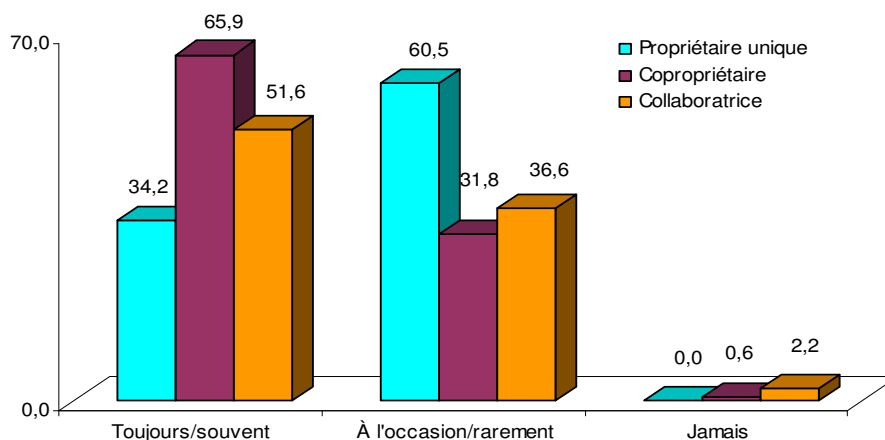
⁷ Selon le comité ayant élaboré le questionnaire, le milieu agricole est composé de l'UPA, de la Financière agricole, des fournisseurs et des autres agricultrices et agriculteurs.

TABLEAU 4 PERCEPTION EN POURCENTAGE DE L'ACCEPTION DE L'OPINION DES FEMMES PAR LES AUTRES MEMBRES DE L'ENTREPRISE



Lorsqu'on demande, en tant que femmes, *vous sentez-vous reconnue par le milieu agricole*, ce sont encore les copropriétaires qui perçoivent davantage cette reconnaissance soit 65,9 % (*toujours* 24 % et *souvent* 41,9 %). Les collaboratrices figurent au deuxième rang 51,6 %, leurs réponses étant réparties comme suit : 14 % *toujours* et 37,6 % *souvent*. Chez les propriétaires uniques, 12 personnes (31,6 %) disent être *souvent* reconnues, alors que 20 (52,6 %) le sont *à l'occasion* et 3 le sont *rarement* (7,9 %). Ajoutons que sur les 38 répondantes de l'ensemble des propriétaires uniques, une seule a répondu qu'elle se sentait *toujours* reconnue par le milieu agricole. Il serait intéressant de pousser la réflexion pour connaître les situations et les raisons permettant d'expliquer pourquoi celles qui sont propriétaires uniques se sentent beaucoup moins reconnues.

TABLEAU 5 PERCEPTION EN POURCENTAGE DU SENTIMENT DE RECONNAISSANCE ENVERS LE TRAVAIL DES FEMMES PAR LE MILIEU AGRICOLE



Bien que l'on ne sache pas si la proportion de leurs parts dans l'entreprise a un impact, il semble, à la lecture des résultats concernant ces trois questions, que les copropriétaires soient dans une meilleure position d'influence au sein de l'entreprise et du milieu agricole. En étant également associées à la gestion de l'entreprise, les agricultrices ont possiblement élargi le degré de confiance que leur porte leur entourage de même que l'acceptation de leur opinion. On peut supposer qu'elles doivent être considérées comme étant l'une des propriétaires de l'entreprise par leur conjoint, les autres actionnaires, par le milieu agricole et, s'il y a lieu, par les employés. Puisque l'entreprénariat féminin demeure un sujet à documenter et puisque nous sommes dans le domaine d'un métier traditionnellement masculin, il serait intéressant de comparer les résultats avec d'autres types d'entreprise et auprès d'agriculteurs qui sont eux aussi copropriétaires. Nous pourrions alors dégager ce qui relève de la division sexuelle du travail et ce qui relève plus spécifiquement de cette même division, mais à l'intérieur du milieu agricole.

D'autre part, si la copropriété permet à des agricultrices de percevoir un niveau d'influence plus élevé, comment se fait-il que les propriétaires uniques se classent au deuxième rang pour chacune des questions? S'il existe des résistances à ce qu'une femme soit à la tête de ce type d'entreprises, il serait aussi intéressant de connaître où se situent ces zones de résistance. Proviennent-elles de l'interne, par des employés par exemple ou par la relève masculine éventuelle ou de l'externe par des fournisseurs, des institutions bancaires ou autres? Là aussi, il serait pertinent de comparer avec la réalité de femmes entrepreneures impliquées dans d'autres domaines.

Finalement, la question de la reconnaissance par le milieu agricole mériterait d'être explorée davantage afin d'identifier quelles seraient les manifestations de reconnaissance attendues par les femmes en agriculture.

« Je suis autonome financièrement et écoutée des sociétaires. »

« Je fais ce que j'aime, malgré les contraintes de l'emploi. Cela compte beaucoup. Je me suis taillé une place dans l'entreprise avec une spécialité, la partie animale et je participe pour les travaux en végétal. Je me sens à l'aise et acceptée sur la ferme (et utile). »

2.3 La participation des femmes au développement de l'entreprise

2.3.1 La transformation des produits de la ferme pour la vente

La transformation des produits de la ferme constitue une source de revenus supplémentaires et contribue à la diversification de l'entreprise. Elle peut donc être considérée comme un outil de consolidation ou de développement de l'entreprise. Dans bien des cas, ces activités sont sous la responsabilité des femmes.

Les résultats du sondage démontrent que très peu de répondantes s'adonnent à cette activité, soit 18,6 %. Sur les 58 personnes que cela représente, presque la moitié sont dans le domaine de l'acériculture par la production de produits dérivés de l'érable. Les autres répondantes se consacrent à des activités de transformation le font à partir des produits maraîchers, la viande, le raisin (vignoble) ou de production de conserves sucrées ou salées et de fromage.

2.3.2 Les limites liées aux projets de développement en agrotourisme ou de transformation des aliments

Seulement 17,6 % des répondantes souhaitent développer leur entreprise par des activités de transformation ou d'agrotourisme. Il s'agit sensiblement du même nombre que celles qui en réalisent déjà. Nous pouvons supposer qu'il s'agit des mêmes personnes qui souhaiteraient tirer un meilleur profit de cette occupation.

Parmi les 254 répondantes qui affirment **ne pas vouloir développer ce genre d'activités**, environ 60 % se sont exprimées sur les raisons qui peuvent freiner leur élan en ce sens.

Le **peu d'intérêt** et le **manque de temps** sont les principaux motifs évoqués. Plusieurs considèrent avoir suffisamment de travail. Quelques-unes travaillent aussi à l'extérieur de la ferme. Certaines disent être seules pour s'occuper de l'entreprise alors que d'autres souhaitent consacrer leurs énergies disponibles aux tâches agricoles et à leur famille.

Les raisons relatives à l'**âge** viennent au troisième rang. La proximité de la retraite et du transfert éventuel de la ferme, le vieillissement et les **problèmes de santé** s'y rattachant de même que, dans certains cas, la **difficulté à trouver de la relève** sont parmi les raisons mentionnées relativement à cet obstacle.

Dans une moindre mesure, les **questions financières et les exigences**, que ce genre d'activités comporte, apparaissent comme un frein à leur développement. D'une part, certaines questionnent leur possible rentabilité compte tenu des investissements nécessaires. D'autre part, plusieurs **réglementations** (permis, limites de production, contraintes environnementales, etc.) découragent quelques répondantes.

Ces dernières considérations nous permettent de faire le lien avec la question des contraintes relatives au développement des activités de transformation. En effet, près du tiers des répondantes considèrent qu'il existe **des obstacles à ce développement**. Les deux principaux allégués sont le **manque de ressources financières et les exigences** rattachées à ce genre de projet. L'investissement nécessaire pour l'entreprise doublé d'un manque de subvention rendent ce développement difficile.

Quant aux exigences mentionnées, elles sont, en général, d'ordre administratif ou relatif à l'atteinte des standards de qualité. Certaines disent éprouver des **lacunes personnelles au niveau des connaissances et des informations nécessaires** pour se lancer dans de tels projets. Elles semblent éprouver des craintes quant à leurs habiletés, particulièrement, dans le domaine de la mise en marché de ces produits.

Finalement, le **peu de temps disponible** apparaît aussi comme une contrainte.

FAITS SAILLANTS

Un faible intérêt pour les projets de développement

Les freins les plus souvent mentionnés :

- le peu d'intérêt
- le manque de temps
- l'âge
- la santé
- les problèmes de relève

D'autres freins :

- le financement
- les exigences liées aux activités de développement
- le manque d'information
- le niveau de connaissance

Lorsque nous observons de près les obstacles reliés au développement de ces activités, nous constatons un besoin de support de la part des répondantes. Celui-ci pourrait s'exercer de différentes façons, par exemple, en ayant accès à des services permettant de diminuer la lourdeur des tâches domestiques, familiales ou agricoles, en rendant disponibles des programmes de subvention visant le développement de ces produits ou en offrant de la formation adaptée à la réalité de ces femmes. Dans ce domaine, la question du mentorat pourrait aussi être explorée.

2.4 Les préoccupations actuelles des femmes et leurs projets d'avenir

Il a été demandé aux répondantes d'exprimer leurs préoccupations pour l'année 2009, à partir d'une échelle thématique de priorisation. Pour chacun des énoncés, elles devaient identifier si elles sont très préoccupées, préoccupées, peu préoccupées ou pas préoccupées. Aux fins d'analyse, seuls les deux premiers niveaux ont été retenus et regroupés.

TABLEAU 6 TAUX EN POURCENTAGE DE PRÉOCCUPATION DES RÉPONDANTES

Préoccupations	%
L'accès à des revenus adéquats	82,4
La qualité de vie ⁸	77,9
Les loisirs et vacances	59,6
La retraite	46,8
Le transfert de l'entreprise	41,4
Le manque de relève	39,7
Autres	1,8

Le tableau précédent présente l'addition du pourcentage de répondantes qui sont très préoccupées et préoccupées par chacun des éléments. Voici les autres préoccupations nommées à une ou deux reprises :

⇒	Conciliation travail/famille
⇒	Sécurité du revenu en cas de maladie
⇒	Vie familiale
⇒	Gestion de la ferme
⇒	L'accès à de la main-d'œuvre

Nous observons que les répondantes, tous types de production confondus, sont davantage préoccupées par l'importance **d'avoir accès à des revenus adéquats et par la qualité de vie**. Dans une moindre mesure, les loisirs et les vacances font aussi partie de leurs principales préoccupations. D'autre part, moins de la moitié des femmes sont préoccupées par **la retraite** (46,8 %) et l'avenir de la ferme, par **le manque de relève** (39,7 %) ou le **transfert de l'entreprise** (41,4 %).

⁸ Le concept de qualité de vie n'a pas été défini lors de l'élaboration du questionnaire.

La question de la rentabilité financière des entreprises permettant d'avoir accès à un revenu suffisant pour maintenir les activités agricoles et subvenir aux besoins de la famille de même que la réalité des agricultrices qui doivent composer avec le travail de la ferme, l'éducation des enfants, les tâches domestiques et souvent un emploi à l'extérieur sont au cœur de la littérature relatant la croissance de la détresse psychologique chez ces femmes. (Le Coopérateur agricole : mai 2009; Solidarité rurale : 2007) Les principales sources de préoccupations des Lanaudoises se situent dans la même perspective.

« Si nous avons des revenus adéquats, il n'y aurait pas ou peu de problèmes en agriculture. Du moins pas plus que dans d'autres secteurs. On a beau aimer ça, il ne faut quand même pas payer pour travailler. »

Cependant, nous ne sommes pas en mesure de préciser si la préoccupation liée à des revenus adéquats concerne le revenu personnel des agricultrices ou celui de l'entreprise. Il peut s'agir des deux puisqu'ils sont intimement liés. Dans les réponses ouvertes à d'autres questions, quelques répondantes confient être obligées de travailler à l'extérieur de l'entreprise, les revenus de celles-ci n'étant pas suffisants pour combler les besoins de la famille. Toutefois, le sondage ne permet pas d'identifier la proportion de répondantes aux prises avec cette situation.

« Je suis un peu fatiguée et tannée de ce qui se passe en agriculture. Beaucoup de travail sans vraiment de gros revenus. C'est pourquoi j'ai senti le besoin d'aller travailler ailleurs. »

Il en est de même pour les difficultés qui se rattachent au transfert de l'entreprise. La situation est complexe à plusieurs égards : exigences liées à l'accès au capital pour la relève, perte éventuelle de revenus de retraite pour les vendeurs, adaptation dans de nouveaux rôles, possibles tensions entre la relève et les cédants à l'intérieur d'un contexte familial, transferts plus fréquents de parts par la femme, etc. La vente de l'entreprise est souvent la principale source de revenus pour la retraite. À ce chapitre, la situation actuelle du monde agricole est en soi préoccupante. Elle l'est d'autant plus pour celles dont c'est le quotidien et la sécurité financière qui sont en jeu.

L'intérêt porté à la qualité de vie comporte, quant à elle, des interrogations, car nous ne savons pas ce que représente concrètement cette notion pour les répondantes. S'agit-il de moments de repos, de vacances, de vie familiale ou de couple harmonieux, de bien-être personnel, etc.?

◎ **Des préoccupations différentes selon le type d'agriculture?**

Par ailleurs, nous nous sommes questionnés à savoir si le type d'agriculture pouvait influencer les préoccupations des femmes. Toutefois, une meilleure connaissance des caractéristiques de chacun des types de production permettrait de mieux saisir les éléments qui ressortent de l'analyse des résultats.

En général, les productrices de volailles semblent moins préoccupées que les autres par l'ensemble des éléments qui leur étaient présentés. Cependant, s'agissant seulement de 29 productrices, il serait opportun de s'assurer que ce nombre est suffisant pour conclure qu'elles sont effectivement moins préoccupées.

FAITS SAILLANTS

L'analyse permet de noter que, malgré des écarts relativement faibles, sont **davantage préoccupées**

- ⇒ Par la qualité de vie, les femmes qui produisent des spécialités (86,0 %);
- ⇒ Par des revenus adéquats, les productrices de porcs (88,2 %), les productrices laitières (87,7 %) et les productrices de spécialités (86%);
- ⇒ Par les loisirs et les vacances, les productrices laitières (68 %);
- ⇒ Par le transfert de l'entreprise, avec un écart plus important sur les autres, les productrices de porcs (64,8 %);
- ⇒ Par la retraite, les productrices maraîchères (52,9 %);
- ⇒ Par le manque de relève, encore une fois, les productrices maraîchères (50 %)

● **Des préoccupations différentes selon l'âge des femmes?**

Nous avons aussi voulu vérifier si l'âge des répondantes pouvait influencer leurs préoccupations. Étant donné le petit nombre de répondantes âgées de moins de 20 ans ou de 80 ans et plus, les résultats qui les concernent n'ont pas été pris en compte dans les éléments d'analyse qui suivent. La question pourrait aussi se poser pour le groupe des 70-79 qui ne représente que 7 personnes.

TABLEAU 7 IMPORTANCE EN POURCENTAGE DES PRÉOCCUPATIONS SELON LES GROUPES D'ÂGE

Préoccupation	Toutes %	20-29 %	30-39 %	40-49 %	50-59 %	61-69 %	70-79 %	Pas de réponse
Des revenus adéquats	82,4	81,0	83,3	86,2	84,8	81,1	50,0	37,5
La qualité de vie	77,9	71,4	81,5	82,8	80,4	73,0	37,5	37,5
Les loisirs et vacances	59,6	52,4	64,8	63,2	63,0	51,4	37,5	25,0
La retraite	46,8	19,0	31,5	51,7	59,8	59,5	0,0	12,5
Transfert de l'entreprise	41,4	28,6	20,4	41,4	52,2	56,8	37,5	25,0
Le manque de relève	39,7	23,8	22,2	39,1	51,1	59,5	12,5	12,5

FAITS SAILLANTS

- ⇒ Toutes les répondantes, quel que soit leur âge reconnaissent qu'elles sont préoccupées par la présence d'un revenu adéquat et d'une bonne qualité de vie.
- ⇒ Toutes sont assez préoccupées par les loisirs et les vacances. Toutefois, les 30-59 le sont un peu plus que leurs compagnes.
- ⇒ Évidemment, les répondantes âgées entre 40 et 69 ans sont davantage préoccupées que les autres par la retraite, le transfert de l'entreprise et les 50-69 ans par le manque de relève.

● **Les projets d'avenir**

Pour cette question ouverte, des croisements ont aussi été effectués avec le type de production et avec l'âge des répondantes. En ce qui concerne le type de production, l'analyse de contenu n'a pas permis de dégager des tangentes significatives. Toutefois, comme on pouvait s'y attendre, l'âge influence la nature des projets d'avenir. Pour faciliter l'appropriation des résultats, ces projets seront donc présentés par groupe d'âge par ordre de fréquence. Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de répondantes qui ont mentionné ce projet. Chacune des répondantes peut avoir nommé plus d'un projet.

Chez **les moins de 20 ans** (4 répondantes seulement), les projets d'avenir se situent au niveau de la propriété éventuelle d'une entreprise.

Les projets des répondantes âgées entre **20 et 29 ans** (21 personnes)

- Fonder une famille ou l'agrandir, trouver l'équilibre entre le travail à la ferme et la famille (12)
- Prendre la relève de l'entreprise familiale ou acquérir une entreprise (7)
- Concilier le travail à la ferme et une occupation à l'extérieur (4)
- Développer leur entreprise actuelle (3)
- Pas de réponse (2)

Les projets des répondantes âgées entre **30-39 ans** (54 personnes)

- Développer l'entreprise et accroître les revenus de l'entreprise ou ses revenus personnels (20)
- Avoir une vie familiale de qualité, du temps avec les enfants et le conjoint, avoir des enfants (13)
- Prendre du temps pour soi, des vacances, faire des voyages, avoir des loisirs satisfaisants (7)
- Agrandir ou rénover la maison (4)
- Travailler à l'extérieur de la ferme (2)
- Réaliser des projets de formation (2)
- Impliquer les enfants dans l'entreprise (2)
- Acquérir l'entreprise (2)
- Avoir une bonne santé (1)
- Vendre l'entreprise (1)
- Pas de réponse (8)

Les projets des répondantes âgées entre **40-49 ans** (87 personnes)

- Consolider ou développer l'entreprise, accroître les revenus de l'entreprise ou ses revenus personnels (24)
- Faire des voyages et avoir des loisirs (14)
- Planifier sa retraite et effectuer le transfert de l'entreprise (10)
- Avoir une bonne qualité de vie et la santé (9)
- Avoir une vie de famille satisfaisante, intégrer les enfants à la ferme (7)
- Acheter ou rénover la maison (5)
- Réaliser des projets personnels ou de formation (5)
- Vendre la ferme à court ou moyen terme (4)
- Faire du bénévolat (2)
- Travailler à l'extérieur (1)
- Pas de réponse (21)

Les projets des répondantes âgées entre **50-59 ans** (92 personnes)

- Planifier la retraite, effectuer le transfert de l'entreprise ou prendre une semi-retraite (32)
- Développer l'entreprise et accroître les revenus de l'entreprise ou ses revenus personnels (17)
- Faire des voyages et avoir des loisirs (15)
- Avoir une bonne qualité de vie et la santé (12)
- Avoir une vie de famille satisfaisante avec ses enfants et petits-enfants (7)
- Vendre la ferme (4)
- Occuper un autre emploi, changer de carrière (4)
- Faire du bénévolat (2)
- Pas de réponse (13)

Les projets des répondantes âgées entre **60-69 ans** (37 personnes)

- Planifier sa retraite, profiter de la retraite ou de sa pré-retraite, se reposer, prendre des vacances, réaliser des activités de loisirs (19)
- Aider la relève de l'entreprise ou faciliter le transfert vers les enfants (4)
- Développer l'entreprise et poursuivre le travail en cours (3)
- Vendre l'entreprise (3)
- Arrêter l'entreprise (1)
- Faire du bénévolat (1)
- Pas de réponse (9)

Les répondantes de **70 ans et plus** pensent à leur retraite. L'une d'entre elles projette de transférer l'entreprise.

À quelques occasions, au cours du sondage, des répondantes mentionnent qu'elles travaillent à l'extérieur, qu'elles occupent un autre emploi. Rappelons que nous ne sommes pas en mesure de connaître la quantité de femmes qui vivent cette réalité, ni leurs motivations à le faire. Il peut s'agir d'un choix personnel réalisé avant ou après l'intégration à l'entreprise, d'une volonté de se réaliser de façon autonome ou d'avoir accès à un revenu personnel, d'une obligation pour accroître le revenu familial, de la recherche de moyens de briser l'isolement, etc. Une meilleure connaissance de cette situation permettrait sans doute de planifier certaines actions pouvant répondre adéquatement aux besoins spécifiques de ces femmes qui contribuent aux activités de l'entreprise tout en composant avec un autre travail et possiblement avec l'éducation des enfants et les tâches domestiques.

2.5 Les besoins des femmes agricultrices

Pour chacun des besoins suivants, les répondantes devaient indiquer si elles considèrent que celui-ci est, pour les femmes agricultrices, très important, important, peu important ou pas du tout important :

- Information
- Avantages sociaux (soins médicaux et dentaires assurances collectives, fond de retraite)
- Aide ménagère
- Aide psychologique
- Garderies adaptées
- Moyens de briser l'isolement
- Autres

En posant la question ***Qu'est-ce qui répondrait le plus aux besoins des agricultrices?***, nous pouvons nous attendre à ce que les répondantes fassent part de leurs propres besoins, mais aussi de ceux qu'elles perçoivent dans leur entourage.

En général, la très grande majorité des répondantes considèrent comme *très important et important*⁹ :

de répondre au besoin d'**information** (87,2 %);
d'avoir **accès à des avantages sociaux** (84,9 %);
d'avoir des services de **garderies adaptées** (65,4 %);
de développer des **moyens pour briser l'isolement** (62,4 %).

Alors qu'avoir accès à de l'**aide ménagère** (54,8 %) et à de l'**aide psychologique** (54,2 %) représente un besoin pour un peu plus de la moitié des répondantes.

⁹ Les réponses correspondant à très important et important ont été regroupées.

Dans la section *Autres*, nous retrouvons quelques besoins exprimés par l'une ou l'autre des répondantes. Plusieurs viennent apporter des précisions sur la nature des besoins mentionnés précédemment.

- Même reconnaissance que les autres employés de l'entreprise et non comme travailleuse de la famille
- Main-d'œuvre gratuite (stagiaire, immigrant ou autre) pour aider aux travaux
- Main-d'œuvre disponible, financée par le gouvernement
- Subvention, soutien monétaire
- Meilleurs revenus
- Meilleurs prix du marché
- Soutien financier pour les jeunes mamans pour payer une gardienne à la maison
- Soutien financier souple pour intégrer la ferme à temps plein
- Support aux femmes qui ne sont pas issues du milieu agricole afin de faciliter leur intégration
- Sessions de formation sur les soins aux animaux, la mécanique légère
- Sessions d'information sur la gestion du stress, sur la gestion du budget
- Sorties pour ventiler et échanger
- Club social pour rassembler les gens dans des activités
- Mise en commun des compétiteurs, partage d'expériences
- Support pour prendre sa retraite en se rendant utile
- Accès à un médecin de famille

⊙ **Les besoins des agricultrices selon le type de production**

Lorsque l'on analyse les besoins exprimés en lien avec les types de production, on observe sensiblement les mêmes résultats. **L'accès à l'information et la présence d'avantages sociaux demeurent les plus importants.** Les agricultrices aspirent à bénéficier des mêmes mécanismes de protection sociale que les autres travailleuses. La littérature démontre que leur situation est, à plusieurs égards, difficile dans ce domaine (Info-Transfert : janvier 2007; FAQ : 2007).

En regardant de plus près chacune des catégories de productrices, certaines révèlent des particularités. Cependant, rappelons que, comme il s'agit de se prononcer sur les besoins des femmes agricultrices en général, on ne peut prétendre explicitement qu'ils correspondent aux besoins des femmes impliquées dans un type de production en particulier. Voyons les quelques résultats qui se démarquent.

FAITS SAILLANTS

Les **productrices de porcs** insistent davantage que les autres répondantes sur les besoins concernant les **avantages sociaux, l'aide psychologique et l'aide ménagère.**

Alors que, dans l'ordre, chez les **productrices laitières, les maraîchères, les productrices de volailles** et, finalement, celles qui s'adonnent à la production de spécialités, on dénote une plus grande considération vis-à-vis du besoin en matière **de garderies adaptées.**

Les **productrices laitières**, celles qui font des **spécialités et les maraîchères** nomment davantage le besoin d'avoir des moyens **pour briser l'isolement.**

« Que notre ferme nous permette de réaliser nos aspirations futures et qu'elle soit plus lucrative, en fait qu'elle nous permette de vivre... »

Une productrice maraîchère

◎ **Âge et besoins des femmes agricultrices**

Étant donné le libellé de la question, nous nous devons d'exprimer la même réserve que précédemment. Nous pouvons penser que les femmes agricultrices connaissent bien les besoins correspondant à leur propre groupe d'âge. Cependant, on ne peut prétendre que ce sont strictement leurs propres besoins qui ont été exprimés. À titre d'exemple, quelques femmes de 60 à 69 ans nomment les garderies adaptées comme étant un besoin important.

Mentionnons qu'ici aussi les résultats concernant les répondantes ayant moins de 20 ans ou 80 ans et plus n'ont pas été pris en compte au niveau de l'analyse, car celles-ci sont peu nombreuses.

Pour les autres répondantes, quel que soit leur âge, elles insistent aussi sur les besoins au niveau de l'**information** et des **avantages sociaux**. Cependant, comme dans le cas du croisement avec le type de production, nous observons certaines particularités que voici¹⁰.

FAITS SAILLANTS

Pour les agricultrices âgées entre 20 et 29 ans, la présence de garderies adaptées répondrait à un besoin pour 81% d'entre elles.

Pour les femmes âgées de 30 à 39 ans, les besoins d'aide ménagère et de garderies apparaissent importants.

Les agricultrices entre 50 et 69 ans (2 catégories) sont plus sensibles à la question de l'isolement.

Pour les femmes de 70 à 79 ans, l'aide ménagère, l'aide psychologique et loin derrière, les garderies adaptées semblent **moins bien correspondre** aux besoins des agricultrices.

L'expression des besoins des agricultrices ouvre la porte à un certain nombre d'interrogations dont les réponses pourraient influencer les pistes d'action à mettre de l'avant pour venir combler ces besoins. Nous en avons relevé quelques-unes, lors du travail d'analyse :

- ↔ Quelles seraient les thématiques autour desquelles les répondantes aimeraient être informées? Par quels moyens?
- ↔ Quels avantages sociaux (incluant les mécanismes d'application) correspondraient à une meilleure protection sociale adaptée à la réalité des agricultrices?
- ↔ En plus des garderies adaptées, existe-t-il d'autres moyens pouvant favoriser la conciliation travail/famille?
- ↔ Concernant la détresse psychologique et les risques d'isolement, quels seraient les moyens les plus pertinents pour supporter les agricultrices qui en souffrent?

¹⁰ Pour l'ensemble des énoncés, les réponses correspondant à très important et important ont été regroupées.

La mobilisation des agricultrices autour du sondage et éventuellement du colloque constitue un point de départ intéressant pour soulever ces questions et, sans doute, bien d'autres. Elle crée aussi une ouverture à trouver des solutions collectives à l'expression des besoins de ces femmes.

2.6 Perception des agricultrices de leur état de santé physique et psychologique

Des questions fermées et une ouverte ont été posées permettant aux femmes d'exprimer leur perception quant à leur état de santé ou de bien-être physique et psychologique. Les réponses sont présentées en pourcentage sauf pour la question ouverte dont les résultats sont regroupés par thème en fonction des sources d'épanouissement qu'elles ont identifiées comme étant liées à leur métier d'agricultrices.

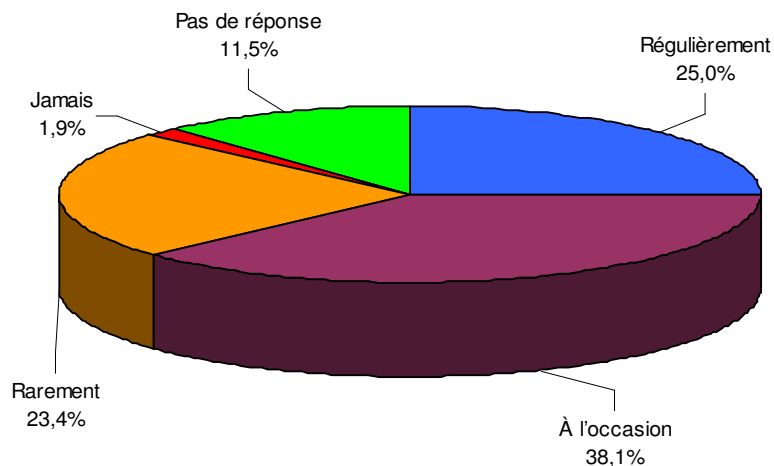
☉ Santé physique et accès à un médecin de famille

Une grande proportion des répondantes soit 86 % considère qu'elles sont **en bonne forme physique**. Concernant les soins de santé, 80,4 % des répondantes ont un **médecin de famille** et 55 % disent y avoir accès facilement.

☉ Pendre du temps pour soi

En observant le graphique répondant à la question ***Prenez-vous du temps pour vous?***, on constate que les deux tiers des répondantes affirment prendre du temps pour elles régulièrement et à l'occasion, alors que le quart en prennent très peu. Cependant, la définition et l'évaluation de la notion de « prendre du temps pour soi » étant individuelles, il s'avère complexe de dégager des constats de ces résultats.

TABLEAU 8 LE % DE LA FRÉQUENCE À LAQUELLE LES FEMMES CONSACRENT DU TEMPS POUR ELLES



PERCEPTION DES FEMMES AU REGARD DE LEUR SENTIMENT D'ÉPANOUISSEMENT FACE AU MÉTIER D'AGRICULTRICE

En posant les questions, ***Vous sentez-vous épanouie par votre métier d'agricultrice et pourquoi?*** Les membres du comité *Entreprenariat féminin* souhaitent savoir si ces femmes se réalisent par leur contribution à l'entreprise agricole. D'abord, nous pouvons constater que plusieurs d'entre elles se sentent épanouies, car en regroupant celles qui se considèrent très épanouies et leurs consœurs qui sont épanouies, nous observons un total de 79 %.

Chacune possédant sa propre définition de ce qui contribue à son propre épanouissement, il s'avère pertinent de porter un regard particulier sur les sources et les freins identifiés relativement à cet épanouissement. Alors que pour les unes, certaines dimensions de la vie d'agricultrice sont source d'épanouissement, nous verrons plus loin que, pour d'autres, ces mêmes dimensions constituent des freins.

Puisque les sources d'épanouissement sont personnelles à chacune des répondantes, on suppose qu'elles possèdent toute la même valeur. Donc, sans en faire une analyse quantitative précise, ces motifs d'épanouissement sont présentés ici dans un ordre décroissant de fréquence. Ils sont aussi accompagnés de commentaires résumant les écrits des répondantes.

⊙ Le métier lui-même

Plusieurs femmes ont choisi ce métier. Elles le font avec passion. Elles aiment leur travail. Elles sont fières des résultats. Elles se sentent utiles par l'acte de « nourrir ». Il s'agit d'un travail diversifié et qui comporte de nombreux défis. Le développement de l'entreprise laisse une place importante à l'innovation. C'est un métier stimulant.

« Je suis fière de mon métier. J'ai une très bonne qualité de vie. Gérer une entreprise a toujours été mon rêve et je l'accomplis pleinement. C'est difficile de partir en vacances, mais les avantages dépassent les inconvénients. »

⊙ Être son propre patron

Le travail à la ferme favorise l'autonomie, permet de prendre les décisions et de contrôler son travail. On est libre de son horaire et de son rythme de travail. Quelques-unes mentionnent qu'elles peuvent s'adonner, entre les temps intensifs de travail, à des activités personnelles, s'impliquer dans leur milieu ou au sein du syndicat.

« J'adore mon métier tout simplement. Je me lève chaque matin avec plaisir. Le grand air est essentiel et être notre propre patron, c'est primordial! »

⊙ Le contact avec la nature

Le fait de travailler au quotidien dans un environnement agréable, dans de grands espaces et en pleine nature de même que la proximité des animaux favorisent leur épanouissement.

⊙ La vie familiale et de couple

Le métier d'agricultrice permet d'assurer une présence auprès des enfants. Plusieurs répondantes disent être fières de participer de près à l'éducation de leurs enfants et à l'encadrement des travaux scolaires.

Travailler avec le conjoint permet de développer de la complicité et une bonne entente. Quelques-unes mentionnent qu'elles sont heureuses de contribuer à l'entreprise du conjoint. De plus, la ferme familiale permet de transférer des connaissances et, éventuellement, l'entreprise à ses propres enfants.

« Ce métier m'a permis de combler mes attentes pour mon couple et ma famille. »

● **Le développement personnel**

Pour bon nombre de répondantes, le métier d'agricultrice contribue à leur développement personnel. Les possibilités d'apprentissage sont souvent présentes et enrichissantes. La diversité du travail et sa complexité permettent d'user de créativité. Certaines éprouvent de la valorisation à être acceptée et respectée et à ce que leur conjoint leur fasse confiance.

« Ce n'est pas toujours facile, mais tellement enrichissant. Il y a toujours de la place pour les projets. Ça nous garde en vie, alerte. Ça nous pousse à se dépasser tous les jours, à trouver des façons de se dépasser, parfois avec peu. »

● **Les valeurs et le mode de vie du milieu agricole**

On nomme ici une vie saine et une bonne qualité de vie.

● **Reconnaissance externe**

Le support de l'entourage, de la part d'autres agricultrices ou de la municipalité est perçu comme un plus au niveau de l'entraide et de la reconnaissance par le milieu.

● **Bonne santé physique et psychologique**

Le type de travail contribue à la bonne forme physique. D'autre part, il place les agricultrices à l'écart du stress lié au travail à l'extérieur et aux déplacements.

● **Socialisation**

Le bon climat de travail, les échanges avec les clients et avec d'autres agricultrices apportent un bien-être personnel.

● **Équilibre entre la ferme et une autre occupation**

Quelques répondantes mentionnent qu'elles trouvent leur épanouissement dans un équilibre entre le travail à la ferme et un boulot autre que celui-ci.

LES FREINS À L'ÉPANOUISSEMENT

Seulement 15,7 % des répondantes se disent **peu ou pas épanouies par le métier d'agricultrice**. Certaines répondantes mentionnent qu'elles sont peu ou partiellement présentes dans les activités liées à l'entreprise. Cette situation entraîne qu'elles ont répondu qu'elles se considèrent peu épanouies dans ce métier, ce qui ne veut pas dire qu'elles ne soient pas épanouies d'autre part. Quelques-unes soulignent qu'une présence à la ferme plus importante serait favorable à leur épanouissement.

Certaines femmes ont nommé différents facteurs pouvant limiter leur épanouissement. Nous les présentons aussi par ordre décroissant de fréquence où ils ont été mentionnés. Comme il a été dit précédemment, dans certains cas, ils s'opposent aux sources d'épanouissement déjà évoquées.

DES FREINS À L'ÉPANOUISSEMENT LIÉ AU MÉTIER D'AGRICULTRICE

- ⇒ L'insuffisance de revenus d'entreprises ou personnels en fonction des efforts fournis et qui, dans certains cas, oblige les femmes à occuper un autre emploi;
- ⇒ La surcharge de travail, le stress et les responsabilités liés à l'entreprise ayant pour conséquence l'épuisement physique et psychologique;
- ⇒ L'absence de vie sociale, de loisirs, de vacances et le travail en solitaire;
- ⇒ Les difficultés relatives à la retraite, à l'adaptation nécessaire pour travailler avec la relève et au transfert de la ferme pour la relève et pour celles qui doivent « céder leur place »;
- ⇒ Les difficultés liées à la conciliation travail/famille et travail/vie de couple;
- ⇒ Le manque de reconnaissance;
- ⇒ Les réglementations et dépenses gouvernementales (taxes, permis, etc.);
- ⇒ L'absence dans la prise de décision.

« Au début de notre projet, nous étions épanouis et fébriles, mais avec le temps et les années, la fatigue physique et surtout mentale s'installe, car nous vivons sous le seuil de pauvreté et par-dessus ça presque plus de temps libre et quand nous en avons très très peu pour avoir une sortie familiale bien ça coûte une fortune. C'est triste, car il y a des cultivatrices passionnées, comme moi d'ailleurs, mais à quel prix ? »

« J'aimerais beaucoup être plus présente à la ferme, mais notre budget ne le permet pas. »

« J'aimerais que mon statut de femme conjointe passe devant mon statut de femme associée. »

« Mon époux travaille très fort. Quand on s'est mariés, je croyais pouvoir rester à la maison y élever mes enfants. Cela fait 21 ans que nous sommes mariés et je travaille encore, car il n'est pas capable de nous faire vivre. Où est rendue l'agriculture? Une femme épuisée qui aurait réellement aimé élever ses enfants sur la ferme paisiblement... »

2.7 La relève féminine

L'opinion des agricultrices ayant participé au sondage est pratiquement unanime. Ainsi, 96,6 % des répondantes croient que **la relève féminine a sa place** au sein des entreprises agricoles.

De plus, 86 % des répondantes affirment que la relève féminine **n'aurait pas de difficulté à être acceptée à l'intérieur de leur entreprise**. Voilà les raisons qu'elles donnent par ordre de fréquence :

- Les femmes sont déjà présentes dans l'entreprise : mères – filles – belles-filles – travailleuses salariées.
- La culture de l'entreprise et la mentalité des acteurs en présence favorisent l'égalité entre les femmes et les hommes et facilitent ainsi la relève féminine. À quelques reprises, on nomme spécifiquement l'ouverture des conjoints et des pères à cet égard.
- Les femmes possèdent les compétences et les capacités requises. Souvent, leurs habiletés sont vues comme essentielles à la ferme et complémentaires à celles des hommes.

Dans une moindre mesure,

- des répondantes mentionnent que ce qui importe, c'est que les femmes soient passionnées par leur travail d'agricultrice.

« Les femmes peuvent faire tous les travaux de la ferme. Pas besoin de gros bras. »

« Je crois que les deux sexes se débrouillent chacun à leur façon et que les femmes apprennent vite à contourner les problèmes. Il faut leur faire entièrement confiance. »

« J'avais un père très ouvert d'esprit. Mon conjoint aussi est très ouvert. Les hommes de mon entourage et de ma famille considèrent les femmes comme leurs égales. »

« J'ai brisé l'idée que les filles ne peuvent pas travailler et aider à la ferme. J'ai prouvé le contraire. »

« Dans l'entreprise, les hommes et les femmes ont leur place et sont très complémentaires. »

Cependant, parmi les personnes qui affirment que la relève féminine serait bien acceptée, seulement quelques-unes émettent des bémols. Elles notent certaines conditions favorables à la présence de relève féminine :

- si elle possède la formation nécessaire et répond aux exigences;
- si elle sait se faire une place;
- si le type de production convient aux intérêts des femmes;
- si la famille n'a pas de garçon pouvant prendre la relève.

Ces réserves bien que peu nombreuses indiquent qu'il peut exister des obstacles à l'intégration des femmes même à l'intérieur d'entreprises démontrant de l'ouverture. Alors que la relève masculine est vue comme naturelle, celle par les filles suppose certains préalables.

D'autre part, les agricultrices qui considèrent que **la relève féminine serait difficilement acceptée** dans leur entreprise représentent 11,9 % des répondantes. Celles qui mentionnent des réserves à l'acceptation des femmes allèguent les raisons suivantes dont certaines rejoignent celles exprimées précédemment pour les entreprises plus ouvertes :

TABLEAU 9 MOTIFS QUI FREINENT LA RELÈVE AGRICOLE SELON LES FEMMES

Nombre de répondantes	Raisons invoquées
8	Les femmes n'ont pas la force physique nécessaire ou les capacités requises.
7	Une entreprise agricole est un « monde d'hommes ». Les mentalités ne sont pas prêtes. Leur opinion ne serait pas prise en compte.
5	La relève masculine est présente.
5	Les filles de la famille ne sont pas intéressées par les travaux agricoles. Elles occupent d'autres fonctions.
5	La mère-agricultrice souhaite un meilleur travail pour ses filles, moins difficile ou apportant davantage de sécurité financière.

« C'est pas un gars. Elle n'est pas assez forte physiquement. »

« Les fleurs, c'est une affaire de fille, mais on a besoin des gars pour la manutention. »

« Nous avons assez de relève masculine sur la ferme familiale. »

« Je ne recommanderais pas cela à personne (ni femme, ni homme) la relève de notre entreprise. L'instabilité des prix de l'huile à chauffage en 2008 nous a vraiment fait très mal. Cela est vraiment une insécurité. »

« J'ai été élevée sur une ferme et j'ai travaillé avec mon mari. J'ai aimé ça, mais ça fait beaucoup de travail en plus d'élever les enfants sans garderie. Je trouve qu'il y a mieux à faire pour une femme. »

2.8 La vie syndicale

Au moment de réaliser le sondage, le Syndicat des agricultrices de Lanaudière comptait 86 membres dont 68 agricultrices membres actives (c'est-à-dire des femmes impliquées dans une entreprise agricole). Soixante-quatre d'entre elles ont répondu au questionnaire. Elles représentent 20 % de l'ensemble des répondantes. Il serait éventuellement intéressant de connaître les motivations et les freins des agricultrices à faire partie de ce syndicat. Une meilleure connaissance de ces aspects pourrait aussi influencer les choix d'orientation à prendre pour l'organisation.

De plus, bien que dirigées vers les priorités syndicales, les réponses énoncées peuvent assurément être d'intérêt pour d'autres partenaires. On retrouve essentiellement des perspectives de sensibilisation et de représentation auprès de différents milieux de même que la réponse à des besoins de réseautage et de support pour les femmes agricultrices.

D'abord, selon les répondantes, le Syndicat des agricultrices devrait s'impliquer **au niveau économique**. Un **premier volet** consisterait à faire la promotion d'un revenu adéquat pour les agricultrices. Ce revenu peut provenir, d'un salaire équitable ou de prestations lors de congé de maladie ou de maternité. Quelques-unes précisent qu'elles doivent travailler à l'extérieur de la ferme pour bénéficier d'un meilleur revenu.

D'autre part, le revenu des agricultrices provient de la production générée par la ferme. Elles nomment donc, dans ce domaine, de promouvoir la protection du marché québécois, l'achat local et le développement de marchés. Au niveau de leur propre exploitation, elles mentionnent aussi l'importance d'un support ayant pour résultat l'accroissement des ventes et le développement de projets.

Par ailleurs, certaines insistent sur l'importance d'une meilleure politique agricole par l'assouplissement des règles et la limitation des importations.

Deuxièmement, les répondantes considèrent que le syndicat a un rôle à jouer dans la **valorisation et la reconnaissance de leur travail**.

Les répondantes souhaitent que tous les aspects de leur travail soient reconnus. Pour ce faire, on suggère que le syndicat soit visible et qu'il soit présent partout. Elles donnent à titre d'exemples, les médias, l'UPA et auprès du gouvernement provincial. Ces représentations viseraient à faire reconnaître le travail accompli par les agricultrices et à faire connaître leurs droits.

La **diffusion de l'information auprès des agricultrices et leur formation** figurent ensuite parmi les priorités suggérées. Cependant, seul le besoin d'information sur les différents programmes a été précisé. Plusieurs répondantes nomment l'importance du réseautage entre elles en se regroupant, en provoquant des rencontres afin de développer un sentiment d'appartenance, en partageant des informations et en brisant l'isolement.

La question du **transfert de l'entreprise** revient à quelques reprises au niveau de la promotion de la relève féminine, de la formation et du support pour celles qui arrivent, mais aussi pour celles qui « cèdent leur place ».

Des répondantes soulignent que le syndicat pourrait aussi s'intéresser aux besoins des mères-agricultrices. On nomme alors différents mécanismes favorisant **la conciliation travail/famille** : le développement de services adaptés de gardiennage, de garderies en milieu rural et d'aide à domicile pour les femmes ayant de jeunes enfants. On peut rattacher ici l'importance d'avoir accès au Régime québécois d'assurance parentale ou à d'autres formes d'assurances (médicaments, dentaires, etc.).

Propositions des femmes agricultrices quant au rôle du syndicat

- S'impliquer pour augmenter le niveau de revenu des agricultrices;
- Promouvoir la protection du marché agricole québécois, l'achat local et soutenir le développement des marchés;
- Supporter le travail entrepreneurial en revendiquant une meilleure politique agricole;
- Valoriser le rôle et le travail des femmes en agriculture;
- Promouvoir et défendre les besoins et les revendications des femmes en agriculture;
- Répondre aux besoins d'information et de formation;
- Faciliter le réseautage;
- Promouvoir la relève féminine en agriculture;
- Soutenir les processus de transfert (relève et départ);
- Réfléchir aux mécanismes favorisant une meilleure conciliation travail/famille;
- Développer des mécanismes de support psychologique pour les femmes.

« Lorsque je suis à l'étable, on dirait que mon cœur est à la maison et lorsque je suis à la maison ma tête et mon corps devraient être à l'étable. Le plus difficile est de trouver l'équilibre... Je ne l'ai pas encore trouvé... Ça fait 8 ans... J'ai l'espoir! »

Finalement, quelques-unes mentionnent que le syndicat pourrait s'investir pour **favoriser le bien-être des agricultrices** en apportant un support moral, un soutien en situation de crise, en faisant la promotion d'une bonne qualité de vie, en initiant des activités qui facilitent la gestion du stress et la prévention du burn-out et en favorisant l'entraide entre elles.

2.9 La connaissance et l'appréciation des programmes gouvernementaux

Les partenaires gouvernementaux, présents au sein du comité *Entrepreneuriat féminin*, souhaitent profiter de la diffusion du sondage pour connaître l'opinion des agricultrices concernant les programmes qui sont offerts par différents ministères.

Notons d'abord que la connaissance des programmes gouvernementaux demeure limitée. En effet, **40 % de l'ensemble des répondantes disent ne pas connaître les programmes disponibles**. Lorsqu'on analyse le croisement entre la méconnaissance des programmes et le type d'agriculture, il ressort que plus de la moitié des productrices de porcs (52,9 %) affirment ne pas les connaître.

Seulement 15,7 % des répondantes constatent que les programmes offerts sont adaptés, alors que **41 % considèrent qu'ils sont peu ou pas de tout adaptés**. Ce sont les productrices laitières qui considèrent dans une plus grande mesure (56,6 %) que les programmes sont peu ou pas du tout adaptés.

Les répondantes indiquent que la **poste et l'Internet seraient les meilleurs outils de diffusion de l'information sur ces programmes**.

2.10 L'utilisation des outils informatiques

À l'heure de la mondialisation des communications, l'accès à des services Internet et de haute vitesse est, comme c'est le cas ailleurs au Québec, une revendication régionale d'importance. Alors qu'en est-il de la réalité des Lanaudoises dans ce domaine?

Un peu plus de 20 % des répondantes nous indiquent les possibilités supplémentaires qu'elles pourraient développer avec un système Internet à haute vitesse. Celui-ci permettrait d'accéder plus rapidement à la documentation recherchée. Il favoriserait l'accès aux informations pertinentes à l'entreprise et la communication par courriel. L'accélération du système pourrait aussi être un outil facilitant pour la vente des produits agricoles, la réalisation de la comptabilité et de transactions financières. Quelques-unes soulignent que l'absence de système haute vitesse fait en sorte qu'elles ne possèdent pas d'ordinateur ou qu'elles n'achètent pas le service Internet.

83,7 % des répondantes possèdent un ordinateur (c.-à-d. 261 répondantes).

77,5 % utilisent l'Internet (242 répondantes).

47,4 % ont accès à Internet haute vitesse (148 répondantes).

2.11 Commentaires généraux des femmes répondantes

Nous pouvons lire à la fin du questionnaire, les commentaires de plusieurs participantes. Elles nous livrent leurs témoignages avec beaucoup d'émotions.

Le fardeau de la tâche, la situation précaire de l'entreprise, les difficultés à prendre la relève de beaux-parents qui continuent de vivre dans la maison rattachée à la ferme, les exigences de céder sa place à des plus jeunes ayant des valeurs différentes sont autant d'éléments qui rendent « malheureuse » la vie des agricultrices.

« Comment voulez-vous que nos enfants aient envie de prendre notre relève. Ils nous voient travailler 24/24, 7 jours sur 7 et jamais d'argent et de temps pour les loisirs. »

D'autre part, plusieurs autres continuent de proclamer leur passion pour leur métier.

« C'est le plus beau métier. Nous sommes prêts de la nature. Nous pouvons manger nos propres produits, bien frais. C'est très bon pour vivre en santé. »

Finalement, nous constatons que les répondantes manifestent une grande satisfaction quant à la réalisation de ce sondage. Plusieurs félicitent cette initiative et sont heureuses que leur situation fasse partie des préoccupations régionales. On souhaite connaître les résultats, faire partie des suites, etc.

« Continuez votre beau travail. Je crois que vous faites une différence pour nous agricultrices. »

3. SYNTHÈSE D'UNE REVUE DE LITTÉRATURE SUR LES FEMMES AGRICULTRICES

3.1 Les agricultrices peu présentes dans la littérature

Alors que les récentes consultations sur l'avenir de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire au Québec suivies par la publication du rapport Pronovost (2008) et plus récemment par celle du rapport Saint-Pierre (2009) pouvaient laisser penser qu'une information actualisée sur les agricultrices du Québec serait disponible, force est de constater que les agricultrices sont les grandes absentes de la littérature agricole.

Bien que de nombreux articles parus ces dernières années dans la presse agricole (La Terre de chez nous, Le Coopérateur agricole, le Bulletin des agriculteurs) mettent en perspective des histoires d'agricultrices qui se sont vues décerner un prix tel « Agricultrice de l'année » ou « Jeune agricultrice ». Bien qu'à l'occasion des consultations sur l'avenir de l'agriculture au Québec, de nombreux mémoires et rapports aient été publiés, il est frappant de constater qu'il existe un grand décalage entre la mise en valeur médiatique du rôle des femmes, de la place qu'elles occupent dans les entreprises agricoles, de l'importance accordée à la relève féminine et le peu d'informations dont on dispose sur leurs statuts, leurs situations, leurs activités, leurs besoins, leurs difficultés et leurs aspirations.

Dans la plupart des recherches et des articles spécialisés, les auteurs (Diane Parent (2002), Louise St Cyr (2001), Info-Transfert (2007)...) mentionnent les difficultés qu'ils rencontrent pour rassembler des informations sur les femmes en agriculture et pour traiter des statistiques partielles provenant de sources diverses et souvent non comparables.

Il est remarquable de constater que le livre de référence sur les femmes dans l'agriculture au Québec est toujours, plus de vingt-cinq ans après sa publication, le livre de Suzanne Dion publié par La Terre de chez nous en 1983 qui déclarait alors : « *Il existe peu de recherches portant sur le travail, sur les souhaits de changement, le statut ou sur les besoins de formation des femmes en agriculture au Québec.* »

Le début des années 80 a été marqué par une très grande effervescence dans le milieu des agricultrices. Elles se sont regroupées et de nombreux écrits ont été publiés. Cependant, il semble y avoir eu une période de ralentissement dans les recherches, les études et les publications jusqu'à très récemment, où des changements et des difficultés importantes dans le secteur agricole ont fait surgir des problématiques touchant les conditions de travail, la situation économique, la relève, la santé, la conciliation travail-famille, la retraite. De ces nouvelles réalités découle un questionnement sur les problèmes spécifiques que peuvent rencontrer les femmes et les jeunes filles qui exercent ou souhaitent exercer le métier d'agricultrice.

Il reste qu'encore récemment, en mai 2007, la Fédération des femmes agricultrices du Québec, dans un mémoire déposé à la CAAQ, réclamait que le gouvernement établisse un portrait des agricultrices : « *Pour une meilleure valorisation de la profession, nous souhaitons que le gouvernement québécois trace le portrait des agricultrices afin de mieux cerner leurs besoins (les dernières statistiques datent de 1981) ayant pour but de développer des programmes d'aide et de soutien.* » (FAQ : 7)

Les objectifs de la présente revue de littérature sont d'accompagner le rapport des résultats du sondage mené auprès des agricultrices de la région de Lanaudière et de contribuer à identifier ou enrichir des pistes de réflexion pour la préparation du colloque prévu à l'automne 2009. Nous avons identifié les documents qui nous ont paru les plus pertinents parmi ceux auxquels nous avons pu accéder dans le laps de temps dont nous disposons. Puis, nous avons opté pour une présentation thématique qui rejoint les problématiques soulevées par les réponses au sondage, les enrichit ou apporte un éclairage complémentaire :

1. Qui sont-elles?
2. Que font-elles?
3. Qu'en est-il de la relève féminine?
4. Quels sont leurs préoccupations et leurs besoins?
5. Qu'en est-il de leurs conditions de vie?
6. Quelle est leur participation aux organisations agricoles?

Cette revue de littérature ne prétend pas être exhaustive, elle doit être considérée comme indicative et lue en lien avec la présentation des résultats du sondage qu'elle accompagne.

3.2 Qui sont-elles? Agricultrices ou femmes en agriculture?

Il n'est pas facile de recueillir des statistiques récentes et comparables sur les agricultrices. Les principales sources d'informations proviennent du recensement effectué par Statistique Canada, du fichier d'enregistrement du MAPAQ et de différentes enquêtes ou sondages menés par le MAPAQ ainsi que par les organisations professionnelles agricoles, principalement l'Union des producteurs agricoles du Québec. La comparaison des statistiques n'est pas toujours possible, car les modes d'identification des agricultrices diffèrent ainsi que les périodes de référence. Cela tient à la définition qui est faite de l'agricultrice et, plus précisément, de son statut.

Pour le MAPAQ, l'identification découle de l'enregistrement de l'entreprise agricole. Ce processus d'enregistrement donne des informations sur le nombre d'agricultrices enregistrées, leur statut juridique et les types de production auxquels elles collaborent. Il peut s'agir des agricultrices propriétaires et copropriétaires. Toutefois, dans les cas où l'agricultrice ne bénéficie d'aucun statut juridique officiel, le producteur peut choisir d'identifier ou pas un ou des membres qui participent à l'entreprise. Par ailleurs, pour la Fédération des producteurs agricoles, le statut de producteur ou productrice agricole est lié au versement d'une cotisation.

Une identité et des informations différentes selon la source qui dénombre les agricultrices ou les femmes présentes en agriculture

Par exemple :

- Dans le cadre du recensement de 2006 effectué par Statistiques Canada, chaque ferme peut déclarer jusqu'à 3 exploitants. Les femmes représentent **26 % du total des exploitants agricoles** (11 825 femmes pour 45 470 exploitants), mais ces chiffres ne reflètent pas l'ensemble des femmes en agriculture.

- La plus récente étude (sondage) sur les agricultrices, menée par le MAPAQ au printemps 2008, porte sur les femmes propriétaires d'une entreprise agricole ou conjointes d'un agriculteur. Si ce sondage, qui visait 5 600 fermes représentatives de l'ensemble des entreprises agricoles du Québec, a permis d'en apprendre davantage sur la situation des femmes dans le secteur agricole, il ne couvre toutefois pas l'ensemble des femmes de ce secteur. Dans les résultats du sondage, il est intéressant de noter les éléments suivants : l'âge moyen des agricultrices reste élevé (48 ans); une femme sur cinq perçoit un salaire provenant de l'exploitation agricole (22 % travaillent à temps plein à l'année sur l'exploitation); de nombreuses femmes ont un travail à l'extérieur (au cours des 12 derniers mois, 42 % des agricultrices ont occupé un emploi à l'extérieur de la ferme et parmi l'ensemble des femmes; près d'une agricultrice sur quatre considère son emploi en dehors de la ferme comme son unique source de revenus).

◎ **Une pluralité de statuts**

L'agricultrice peut être propriétaire unique, actionnaire, sociétaire, collaboratrice, salariée, ou sans statut. La provenance de l'exploitation agricole a une influence sur la participation des femmes à la propriété.

Un nombre important de femmes ne détient aucun titre de propriété et cela même lorsque l'exploitation agricole provient de leurs parents. Les formules d'association prennent des formes diverses. Toutefois, les femmes s'associent plus fréquemment avec des membres de leur famille.

Un article paru dans le bulletin Info-Transfert (janvier 2007), pose la question du statut des agricultrices du Québec et souligne que la classification des agricultrices québécoises est beaucoup plus délicate que dans d'autres pays. Les différentes situations des agricultrices peuvent se classer selon cinq catégories : les femmes propriétaires uniques d'une entreprise agricole; les femmes copropriétaires (ce terme comprend le statut d'associées) ou actionnaires de la ferme (dans ce cas, elles peuvent être salariées de la ferme ou non); les femmes salariées sur l'entreprise agricole; les collaboratrices sans travail hors ferme : toutes les femmes qui n'ont pas de statut légal sur l'entreprise, qui y contribuent à divers degrés (de temps partiel à temps plein), mais qui ne travaillent pas à l'extérieur de la ferme; les collaboratrices avec travail hors ferme : toutes les femmes qui ont un travail à l'extérieur de la ferme (à temps plein ou non), qui n'ont pas de statut légal sur l'entreprise, mais qui y contribuent à divers degrés (allant de quelques heures à quelques jours par semaine).

Les différents statuts des agricultrices se classent selon cinq catégories :

- propriétaires uniques
- copropriétaires associées ou actionnaires
- salariées d'une entreprise
- collaboratrices sans statut légal ayant un travail hors ferme
- collaboratrices sans statut légal sans travail hors ferme.

● **De nombreuses femmes sans statut**

Selon les données de l'UPA de mai 2006, il existait près de 30 754 fermes sur le territoire québécois dont 1 869 fermes où les femmes sont propriétaires uniques et 1 691 où les femmes sont copropriétaires ou actionnaires.

Sur les 27 194 fermes restantes, il n'est pas possible de savoir exactement quel est le statut de la femme dans ces entreprises et surtout combien participent à l'entreprise. Selon les estimations les plus fréquemment citées, notamment par la Fédération des Agricultrices du Québec (même si celle-ci souligne que ce chiffre est sous-évalué), elles pourraient être 10 000. Les chercheurs du laboratoire TARGET-Laval estiment, quant à eux, que le nombre de femmes à travailler sur les fermes, selon toutes sortes de modalités, pourrait atteindre 15 000 ou 20 000.

Lors des audiences de la CAAQ, Jean Pronovost, président de la commission, était étonné d'apprendre que les agricultrices ne sont propriétaires ou copropriétaires que de 10 % des 30 754 fermes du Québec. De plus, il y aurait au moins 10 000 agricultrices sans statut légal ni rémunération, une estimée jugée conservateur par la FAQ qui ne peut avancer de données plus précises à ce sujet. Au cours de la décennie qui a suivi, au même titre qu'un autre associé, dès qu'elles détiennent 20 % des parts de l'entreprise, beaucoup de femmes ont pu accéder à la propriété. Mais depuis 10 ans, pour avoir droit à cette prime de 15 000 \$, on exige un diplôme entre autres conditions. Résultat? Lors d'une rupture, les conjointes de fait quittent la ferme avec rien. (OREGAND : 2007).

Seulement 10 % des agricultrices sont propriétaires ou copropriétaires.

Environ 10 000 femmes agricultrices sont sans statut légal et sans rémunération.

Pour avoir droit à une prime d'accès à la propriété, les femmes doivent posséder, entre autres conditions, un diplôme.

D'après Annie Marchand (2009), le phénomène des agricultrices sans statut légal ni rémunération s'explique principalement par la crainte des coactionnaires de devoir rembourser la valeur des actions acquises par l'ex-conjointe, advenant une rupture amoureuse avec un copropriétaire. D'autres femmes craignent les conflits familiaux et, par conséquent, choisissent d'elles-mêmes de s'exclure comme d'éventuelles actionnaires de la ferme, en restant des employées avec ou sans statut, et ce, sans avantages sociaux (chômage, revenu inférieur, etc.), un choix qui s'avère une brèche à leur autonomie. (MARCHAND : 2009).

⊙ **Les agricultrices, femmes entrepreneures**

Louise St-Cyr (2001) dans l'introduction de la *Banque de données sur les entrepreneures québécoises* souligne le manque d'information au sujet des femmes entrepreneures et soulève la question de la définition de *femme entrepreneure*. Ces questions pourraient être reprises au sujet des femmes agricultrices : « Devrait-on inclure seulement les femmes propriétaires? Ou bien, les dirigeantes sont-elles aussi à considérer? Quand considère-t-on qu'une entreprise est détenue par une femme? Lorsqu'une ou plusieurs femmes sont propriétaires majoritaires, comment définir la majorité : majorité absolue ou contrôle? Les propriétaires égalitaires devraient-elles être incluses? De plus, veut-on considérer toutes les femmes actives sur le marché du travail et non-salariées (définition des enquêtes sur la population active) ou uniquement les chefs d'entreprise, développeuses de chiffre d'affaires et d'emploi, à la tête d'une entreprise? En l'absence d'une typologie précise et de statistiques présentées en accord avec une telle typologie, les données obtenues ne permettront pas de saisir toute la complexité de la réalité des femmes entrepreneures. » (2001 : 5)

Les bases de données statistiques détiennent très peu d'information sur les femmes entrepreneures et les critères pour les définir sont ambigus.

On remarque toutefois que depuis les années 1980, de plus en plus de femmes deviennent propriétaires d'entreprises agricoles.

⊙ **Des entrepreneures dynamiques qui font face à des difficultés d'accès au financement**

Pour Louise St-Cyr et Rachel Auger (2000), le dynamisme des agricultrices québécoises présente des perspectives intéressantes pour l'avenir de l'agriculture au Québec. Depuis le début des années 1980, l'importance des femmes propriétaires d'entreprises agricoles n'a cessé de croître. Des recherches antérieures ont permis de constater qu'elles se distinguent à plusieurs titres. Entre autres, les agricultrices propriétaires uniques au Québec ont moins recours au financement que les autres exploitants et exploitantes agricoles. Les facteurs pouvant expliquer ce fait sont principalement l'âge (élevé) et l'attitude de la propriétaire face au risque, la taille de l'exploitation (petite taille), le mode d'accès à la propriété et le type de production.

Les femmes propriétaires d'entreprises recourent moins que les hommes au financement et leur accès au capital est plus difficile.

Les difficultés d'accès au capital seraient reliées aux attitudes discriminatoires des bailleurs de fonds face aux femmes emprunteuses (Pellegrino et Reese, 1982; Hirsrich et O'Brien, 1982). Pourtant, les résultats d'études plus récentes contredisent l'hypothèse de discrimination envers le sexe féminin (Buttner et Rosen, 1992; Haines et al, 1999; Coleman, 2000; Orser, Riding et Manley, 2006). Hormis les attitudes discriminatoires des prêteurs, d'autres facteurs pourraient être à l'origine du problème d'accessibilité au capital comme la taille et l'âge de l'entreprise ou le secteur d'activité (Orser et Foster, 1994; Coleman, 2000; Orhan, 2001; St-Cyr et al, 2002; Carter, 2002; Cornet et al., 2004; Orser, Riding et Manley, 2006). Selon ces derniers, l'âge, la taille et le secteur d'activité expliquent la résistance des bailleurs de fonds face au financement des entreprises appartenant aux femmes. Les femmes entrepreneures sont majoritairement propriétaires de micro-entreprises, donc désavantagées face aux standards de financement des institutions financières (Orser et Foster; 1994). Coleman (2000) affirme que les bailleurs de fonds préféreraient investir dans des entreprises bien établies et de plus grande taille.

Dans le même ordre d'idée, Orser, Riding et Manley (2006) affirment aussi que les conditions de prêts défavorables pour les femmes entrepreneures sont liées à la taille et au secteur d'activité de leur entreprise. (LORRAIN : 11)¹¹.

⊙ ***La prime à l'établissement et l'accessibilité à la propriété plus difficile depuis une décennie***

En juillet 1986, le Comité provisoire provincial des femmes en agriculture avait obtenu que la prime à l'établissement, au montant de 15 000 \$, soit accessible aux femmes au même titre que tout autre associé aussitôt qu'elle avait 20 % des parts, sans autres exigences. Malheureusement, depuis une décennie, cette mesure a été modifiée et aujourd'hui il est difficile, même avec les programmes dédiés à la relève, d'avoir accès à la propriété. Maintes conditions sont exigées dont l'obtention de diplômes, rentabilité et travail à temps plein sur la ferme. La Fédération des Agricultrices encourage la formation, mais opte aussi pour la diversité d'outils financiers afin d'encourager toutes les personnes intéressées à vivre de l'agriculture. (FAQ : 2007).

3.3 Que font-elles?

⊙ ***Des agricultrices gestionnaires***

Selon les résultats du sondage réalisé par le MAPAQ en 2008, la gestion et la production sont les principales tâches effectuées par les agricultrices (dans des proportions respectives de 73 % et de 71 % des répondantes). Toutefois, 51 % ont la responsabilité des décisions sur les tâches liées à la gestion, tandis que 37 % des agricultrices ont un pouvoir décisionnel au regard de la production.

Il semble que, depuis quelques années, de plus en plus d'entreprises agricoles soient menées par les femmes.

Dans le Bulletin Info-Transfert de février 2008, après avoir rappelé que le recensement de 2006 a révélé que plus du quart des exploitants agricoles étaient de sexe féminin, il est fait état que de plus en plus de fermes sont menées par des femmes. « Même les fermes ayant un seul exploitant sont de plus en plus marquées par "la vie en rose". La présence des femmes amène son lot de nouveautés quant aux priorités au sein des entreprises, aux styles de gestion et de transfert. » Les auteurs présentent les résultats de la thèse de doctorat de Diane J. Forsdick Martz (2008), qui en comparant les données de deux enquêtes pancanadiennes (1982 et 2002), a relevé des changements notables. En vingt ans, le rôle des femmes sur les fermes a subi de profondes transformations, d'une part avec l'arrivée de nouvelles technologies de nombreuses femmes effectuent des travaux desquels elles étaient traditionnellement exclues. D'autre part, elles investissent de plus en plus le domaine de la gestion, sont plus souvent responsables de l'achat de certains intrants et de la vente des produits et sont plus actives qu'il y a vingt ans dans la supervision d'employés ou de membres de la famille.

Depuis quelques années, de plus en plus d'entreprises sont dirigées par des femmes.

Leur présence amène des nouveautés dans les styles de gestion et de transfert.

Les technologies de l'information contribuent à ce que les femmes investissent des tâches qui traditionnellement ne leur étaient pas dédiées : responsabilité des achats, supervision d'employés, tâches de gestion.

¹¹ Auteurs cités dans l'étude coordonnée par Jean Lorrain, *Les problèmes rencontrés et les solutions demandées par les femmes entrepreneures : étude de 6 régions du Québec*, LIREF, mars 2008.

● **Le travail à l'extérieur, l'agriculture à temps partiel**

Si le thème de la pluriactivité dans le monde agricole est présent dans la littérature, il n'est pas vraiment possible de distinguer la part prise par les femmes, car, dans les documents cités, lorsque le terme « agriculteur » est utilisé, il faut entendre « agriculteurs et agricultrices ».

Selon Solidarité rurale, dans le monde agricole, la pluriactivité est une réalité qui demeure peu documentée. Pourtant, elle est loin de représenter un phénomène marginal. En moyenne, le revenu agricole net représente 25 % du revenu total de l'exploitant en 2001. La frange des fermes qui tirent leur revenu majoritairement de l'activité agricole se situe à 23 % (soit 7 250 fermes en 2000). Dans ce contexte, le recours à la diversification des sources de revenus s'accroît. La part des agriculteurs consacrant 20 heures et plus par semaine pour effectuer un travail hors de la ferme atteint 25 % en 2001 (19 % en 1996). Cette pluriactivité est évidemment importante à considérer quand vient le temps de voir l'insertion des familles agricoles dans l'ensemble de l'économie rurale. De plus, on constate un désengagement croissant des femmes au sein de l'exploitation agricole, principalement pour des raisons économiques, les seuls revenus de la ferme ne suffisant plus à assurer les besoins d'une famille (Solidarité rurale du Québec : 2007).

Dans le bulletin Info-Transfert de décembre 2007, il est souligné que pour être capable de mesurer l'importance économique et démographique de l'agriculture à temps partiel, il est nécessaire de tenir compte de la contribution du conjoint, qu'elle soit en temps, en argent ou en sentiments. Pour être en mesure de refléter la réelle contribution des familles agricoles au développement du secteur, on ne doit pas seulement tenir compte de la situation du seul chef de ménage qui travaille à temps partiel; le développement de l'agriculture sous toutes ses formes est beaucoup plus une affaire de ménage, de couple, de famille que d'un seul chef. Il faut donc cesser de parler « de l'agriculteur à temps partiel » et plutôt évaluer « la pluriactivité du ménage » qui peut se définir comme étant un ménage dont *au moins* un des membres est engagé dans une activité rémunérée autre que la production de biens agricoles, par exemple, occuper un emploi à l'extérieur, faire de la transformation alimentaire, du tourisme, du déneigement ou encore participer à des activités de représentation professionnelle rémunérées. Pour la relève agricole, l'agriculture à temps partiel est même devenue le passage obligé vers l'établissement à temps plein.

Afin d'assurer la survie de la ferme familiale, les femmes occupent souvent des emplois rémunérés à l'extérieur tout en participant aux tâches agricoles, en plus de s'occuper de la maison et de prendre soin des enfants. (FAQ : 2007).

Le développement de l'agriculture sous toutes ses formes est beaucoup plus une affaire de ménage, de couple, de famille que d'un seul chef.

« La pluriactivité du ménage » peut se définir comme étant un ménage dont *au moins* un des membres est engagé dans une activité rémunérée autre que la production de biens agricoles. »

Dans sa recherche sur les agricultrices canadiennes, Wendee Kubik (2003) met en relief le fait qu'elles n'ont jamais tant contribué au revenu de la ferme par leur travail en dehors de la ferme, sur la ferme ou comme chef de famille. Pour elle, c'est ce travail non rémunéré et non reconnu qui maintient les fermes actives, subventionne le prix des aliments qui est plus bas au Canada, au détriment de la santé et du bien-être des familles rurales. (Les cahiers de la femme : 2006).

3.4 La relève féminine

L'image des jeunes filles occupe une grande place dans la promotion de la relève en agriculture que ce soit dans les communications du gouvernement, dans les documents publiés par les divers organismes agricoles ou dans les outils promotionnels des programmes financiers.

◎ ***La relève agricole féminine : des chiffres à la hausse depuis plusieurs années***

C'est le constat effectué dans le numéro d'Info-Transfert de mars 2002 : «Même si les chiffres ne sont pas récents, les statistiques du *Profil de la relève agricole, 1997* du MAPAQ sont tout de même éloquentes. Par exemple, le nombre de candidates à l'établissement est passé de 179 en 1993 à 445 en 1997. Elles représentent 12 % de la relève identifiée comparativement à 9 % en 1993 et en 1995. 68 % sont le premier choix pour l'entreprise, sur une possibilité de deux choix. Les futures agricultrices sont plus scolarisées : 58 % des femmes accèdent au moins au niveau collégial comparativement à 35 % des hommes. La relève féminine est majoritairement dans la catégorie des moins de 25 ans, catégorie qui a augmenté de 56 %. »

◎ ***Selon le MAPAQ, en 2006, les jeunes femmes représentent un quart des jeunes établis en agriculture***

À l'automne 2006, le MAPAQ a effectué un recensement qui s'adressait à tous les agriculteurs et agricultrices du Québec âgés de moins de 40 ans. Le taux de participation à ce recensement a atteint 94 %. Les données du recensement sont présentées globalement sans distinction de sexe, la seule information disponible étant la proportion de femmes dans le total de jeunes établis en 2006. Selon les résultats, 8 076 jeunes sont établis en agriculture dont près du **quart sont des femmes** (76 % d'hommes et 24 % de femmes). La plupart des jeunes (89 %) ont bénéficié d'un appui familial pendant la période de préparation à leur projet d'établissement. L'acquisition en totalité ou en partie d'une entreprise agricole existante représente le mode d'établissement choisi alors que 27 % ont démarré une nouvelle entreprise agricole. (MAPAQ : 2006).

◎ ***Des mesures incitatives efficaces?***

Les programmes et les mesures mis en œuvre depuis quelques années par le Secrétariat à la condition féminine et le MAPAQ peuvent expliquer en partie, cette hausse de la relève féminine. Le *Rapport synthèse du Programme d'action 1997-2000 pour toutes les Québécoises* (publié en juillet 2000) par le Secrétariat à la condition féminine fait état des réalisations du MAPAQ dans le cadre de l'action sectorielle, l'emploi et l'entrepreneuriat. Une des actions visait à augmenter le nombre de filles s'établissant dans l'entreprise familiale. D'après ce rapport, dans les faits, entre 1997 et 2000, les femmes ont bénéficié d'environ 30 % des primes à l'établissement.

◎ **Agricultrices : un métier non traditionnel?**

En juillet 2004, dans leur rapport d'orientation sur la relève agricole, l'Union des Producteurs agricoles et la Fédération de la Relève agricole insistent sur la nécessité d'intéresser et d'accueillir **tous** les jeunes : « Historiquement, le modèle agricole québécois s'est longuement basé sur le transfert intergénérationnel des entreprises existantes. Culturellement, certaines clientèles ont été considérées comme "non naturelles" pour l'établissement agricole, notamment la relève féminine, les jeunes d'origine non agricole, les jeunes intéressés par des productions sortant des sentiers battus. (...) Une attention particulière devra être portée à l'accueil de la relève féminine (...) ». (UPA-FRAQ : 22)

Dans une entrevue parue à l'automne 2002 dans la revue Partenaire, Diane Parent (2002 : 14) mentionne que la différence de sexe influe sur le succès de l'établissement : « Nous avons aussi constaté que l'expérience personnelle du jeune promoteur, sa formation, le fait qu'il s'agisse d'un garçon ou d'une fille influençaient le succès de son établissement. » Sans affirmer qu'une fille a moins de chances de réussir à s'établir qu'un garçon, Diane Parent fait part des différences qu'elle a constatées : « Dans beaucoup d'entreprises agricoles, le pouvoir formel est dans les mains des hommes. Beaucoup d'agriculteurs ont une relève potentielle juste à côté d'eux en la personne de leur fille, mais ils ne la voient pas. »

« Culturellement, certaines clientèles ont été considérées comme « non naturelles » pour l'établissement agricole... »

« Beaucoup d'agriculteurs ont une relève potentielle juste à côté d'eux en la personne de leur fille, mais ils ne l'a voient pas. »

On remarque d'ailleurs que les jeunes femmes qui se destinent à l'agriculture étudient davantage, comme si elles sentaient le besoin de compenser. Elles se sentent obligées de performer, d'être un cran au-dessus pour être reconnues. » (2002 : 14)

◎ **La dynamique de transfert parents-fils ou la relève féminine, « une relève non naturelle »**

Dans son récent mémoire, Annie Marchand (2009) souligne : « La passation de l'entreprise agricole s'effectue, malgré des avancées, principalement dans une dynamique parents-fils, faisant en sorte que la conjointe d'un agriculteur doit accepter d'aller vivre dans l'environnement de la ferme familiale. » (MARCHAND : 56). Tout en amenant une nuance : « Toutefois, certaines de ces pratiques patrimoniales se voient questionnées, spécialement par la génération montante d'agriculteurs qui souhaite, en quelque sorte, une réforme du modèle de la ferme familiale qui intégrerait des éléments considérés fondamentaux pour elle. Il s'agit notamment de la passation des pouvoirs décisionnels, de l'intégration de la conjointe à la ferme et de la reconnaissance de son statut d'agricultrice, d'un plus grand accès à différentes ressources ainsi que de l'acquisition d'un chez-soi en réelle propriété. » (MARCHAND : 96)

L'idée que les filles sont davantage considérées quand il y a pénurie de garçons semble étayée par les résultats de la recherche de St-Cyr, Richer et Dupuis (1998). Les filles désignées comme relève proviennent, dans 33 % des cas, d'une famille ne comportant que des filles, comparativement aux garçons qui ne seraient que 9 % à être issus d'une famille ne comportant que des garçons. Cette interprétation est cependant nuancée par le fait que 67 % des filles destinées à reprendre la ferme proviennent d'une famille qui inclut des garçons. Par ailleurs, les familles qui ont désigné des jeunes femmes comme relève potentielle comportaient en moyenne beaucoup plus de filles que de garçons, soit 2,8 filles et 1,6 garçon alors que les familles des jeunes hommes retenus comme relève comportaient le même nombre de filles que de garçons. Il semble que, pour un certain nombre de parents, choisir un garçon comme relève demeure plus naturel que de choisir une fille.

Le choix du successeur, bien que tacite, s'impose souvent naturellement pour la relève masculine alors que son pendant féminin vient généralement de famille où les enfants sont tous de sexe féminin. Toutes ces considérations permettent d'affirmer que la relève féminine se qualifie de non naturelle (ST-CYR, RICHER et DUPUIS:1998). En contrepartie, 30 % des inscriptions au programme de *Gestion et exploitation d'entreprise agricole* sont effectuées par des femmes, ce qui ne laisse aucun doute sur la présence et la capacité de cette relève. De plus, le tiers des subventions à l'établissement versées par La Financière agricole du Québec se dirige vers la relève féminine. (UPA-FRAQ : 22)

Le choix du successeur, bien que tacite, s'impose souvent naturellement pour la relève masculine alors que son pendant féminin vient généralement de famille où les enfants sont tous de sexe féminin.

30 % des inscriptions au programme de *Gestion et exploitation d'entreprise agricole* sont effectuées par des femmes, ce qui ne laisse aucun doute sur la présence et la capacité de cette relève. De plus, le tiers des subventions à l'établissement versées par La Financière agricole du Québec se dirige vers la relève féminine.

◎ **Prendre la décision de s'établir. Le sexe fait la différence. Les femmes ont moins le contrôle sur la décision**

Selon une étude de Parent, Jean et Simard (2000), citée dans le *Portrait de la relève agricole au Québec* (2006 : 49), le fait d'être une fille rendrait plus difficile un établissement réussi et durable sur la ferme familiale : « Les filles rencontrent des résistances à leur projet d'établissement et ne jouissent pas d'une crédibilité élevée auprès des propriétaires de ferme comme relève potentielle ».

Par ailleurs, la relève féminine rencontre des difficultés particulières qui ne sont pas le lot des garçons. En effet, seules les filles (6 %) ont déclaré vivre un conflit avec leur famille au sujet de leur droit à reprendre la ferme familiale. De plus, ce sont uniquement des jeunes femmes qui doivent attendre la décision de leur père (6 %) ou la décision d'un frère (6 %) avant de savoir si elles pourront s'établir sur la ferme familiale. En outre, 9 % d'entre elles ont dit vouloir reprendre la ferme familiale, mais qu'aucun processus n'était prévu afin de permettre leur intégration. Lors des entrevues, aucun garçon n'a mentionné être aux prises avec ce genre de difficultés.

Il existe plusieurs autres différences entre les sexes, notamment en ce qui a trait au prix payé pour acquérir la ferme familiale. Au total, plus de femmes que d'hommes, soit 74 % par rapport à 56 %, considèrent avoir payé le prix réel que valait la ferme et, en conséquence, n'avoir pas bénéficié d'un don de la part des parents.

D'après une précédente étude de St-Cyr, Richer et Dupuis (1998) citée dans le *Portrait de la relève agricole au Québec* (2006 : 49), les filles sont un peu plus jeunes que les garçons au moment de s'établir. Effectivement, 52 % d'entre elles ont moins de 25 ans alors que c'est le cas de seulement 47 % des jeunes hommes. De plus, celles-ci seraient « beaucoup moins impliquées dans le travail sur la ferme... » avant leur établissement. En effet, plus de garçons que de filles travaillent à temps plein sur l'entreprise familiale, soit 58 % comparativement à 27 %.

« Les filles rencontrent des résistances à leur projet d'établissement et ne jouissent pas d'une crédibilité élevée auprès des propriétaires de ferme comme relève potentielle. »

Les femmes considèrent payer plus cher que les hommes le prix réel que valait la ferme.

◎ **Une décision moins bien planifiée, plus souvent prise dans l'urgence ou influencée par le conjoint**

Dans le *Portrait de la relève agricole au Québec* (2006), les auteurs soulignent que plus de garçons (41 %) que de filles (19 %) déclarent avoir toujours voulu s'établir en agriculture. De même, deux fois plus de garçons que de filles (respectivement 19 % et 10 %) déclarent que le moment de leur établissement a été fixé à l'avance. La majorité des jeunes hommes qui se sont effectivement établis, soit 60 %, pouvaient prévoir qu'ils s'établiraient et connaissaient à l'avance le moment de leur établissement sur l'entreprise familiale. Chez les jeunes filles, moins du tiers, soit 29 % pouvaient en dire autant. Ceci indique que la transmission de l'entreprise est moins bien planifiée lorsqu'une jeune femme doit prendre la relève et que les projets des filles sont donc moins précis que ceux des garçons.

Par ailleurs, plus de 20 % des filles ont dû prendre très rapidement la décision de s'établir, souvent dans des conditions difficiles, à la suite d'un événement imprévu et parfois d'un événement malheureux (mort du père, décision brusque du propriétaire de vendre l'entreprise, désistement de la personne retenue au départ pour la reprise...). Les jeunes hommes sont moins nombreux à avoir pris leur décision dans l'urgence.

En 2006, dans une étude portant sur le portrait des agricultrices, les femmes sont beaucoup plus nombreuses, soit 14 %, à indiquer que l'intérêt du conjoint pour l'agriculture a été déterminant, comparativement à seulement 2 % des garçons.

Une autre différence marquante entre les sexes a trait à l'influence du conjoint sur la décision de s'établir en agriculture. Les femmes sont beaucoup plus nombreuses, soit 14 %, à indiquer que l'intérêt du conjoint pour l'agriculture a été déterminant, comparativement à seulement 2 % des garçons. Toutes ces constatations indiquent que les filles ou les femmes possèdent moins de contrôle sur leur décision de s'établir et sur le moment où se réalisera l'établissement. Les garçons ont davantage l'occasion de planifier leur reprise de la ferme et leur choix demeure moins influencé par des facteurs externes tels que l'intérêt de la conjointe.

⊙ **Accès aux programmes de financement**

« Selon le plus récent rapport annuel de la FADQ (2002-2003), trois-cent-trente-trois personnes étaient admissibles à la prime dont 65 % des hommes et **35 % de femmes** et presque **les trois quarts** étaient dans les **productions laitière, horticole et porcine**. Les "autres productions" regroupent 12 %. Les statistiques actuelles de la FADQ ne permettent pas de connaître la proportion de ces jeunes qui ont fait un démarrage ou une reprise en tant que relève non apparentée versus celle établie par le biais d'un transfert familial. Aussi, ces statistiques excluent les jeunes établis qui n'en ont pas fait la demande pour diverses raisons, dont leur non-éligibilité. » (PARENT, OUELLET, PERRIER : 16)

3.5 **Les préoccupations et les besoins des femmes agricultrices**

⊙ **La survie des fermes**

Pour Carmen Ducharme, présidente de la Fédération des agricultrices du Québec : « La grande préoccupation des femmes, c'est la survie des fermes. Nous avons gagné le droit à la propriété, nous avons joué un rôle essentiel dans les dossiers portant sur la formation agricole et la prévention sur le plan de la santé et de la sécurité à la ferme, mais il y a encore beaucoup à faire. » (Le Coopérateur agricole, mai 2009 : 24.) Parmi les dossiers chauds, la Fédération revendique des revenus décents pour les produits de la ferme et des congés parentaux pour les agricultrices, au même titre que les femmes qui travaillent dans d'autres secteurs.

Parmi les dossiers chauds, la Fédération des agricultrices revendique des revenus décents et des congés parentaux.

● **La protection sociale**

Au sens des couvertures sociales, les femmes propriétaires ou copropriétaires d'une entreprise sont considérées comme des travailleuses autonomes. Elles doivent toutefois avoir déclaré à Revenu Québec un revenu net tiré d'une entreprise agricole pour avoir droit aux différentes prestations. C'est d'ailleurs la principale distinction à faire entre les différentes couvertures sociales auxquelles elles ont droit : soit elles sont salariées (collaboratrices avec revenu hors ferme ou salariée de la ferme) et bénéficient d'une couverture sociale semblable aux autres salariés de la société, soit elles fonctionnent sous le statut de travailleuses autonomes. Les collaboratrices sans travail hors ferme ne bénéficient d'aucuns avantages sociaux. (Info_Transfert : janvier 2007)

Les femmes propriétaires ou copropriétaires d'une entreprise agricole sont considérées comme des travailleuses autonomes.

● **La situation familiale, les enfants, la conciliation travail/famille**

D'après les chiffres énoncés par le MAPAQ (2008), il y aurait de 600 à 800 naissances chaque année parmi les familles d'agricultrices. Selon les résultats du sondage effectué auprès des agricultrices en 2008, la presque totalité d'entre elles (94 %) a des enfants ou vit avec les enfants de leur conjoint. La moyenne d'enfants par famille est de 2,9 alors qu'elle est de 1,7 pour l'ensemble des familles au Québec. Plus de la moitié des agricultrices (52 %) ont un enfant âgé de plus de 18 ans. Trois agricultrices sur dix ont affirmé que les tâches effectuées dans leur exploitation agricole constituaient un danger pour leur santé ou pour celle de leur bébé au cours de la grossesse. En outre, près du tiers des agricultrices (32 %) ont apporté des modifications ou ont réduit les tâches qu'elles accomplissaient à la ferme au moment de leur dernière grossesse. Parmi les agricultrices qui ont des enfants en âge de se faire garder, moins d'une agricultrice sur cinq (18 %) a recours aux services d'une garderie ou d'une gardienne. Les agricultrices travaillant à temps plein utilisent ce type de service dans une proportion plus faible (9 %). L'horaire variable et l'allongement des heures d'ouverture plus tard en fin de journée ont été jugés, par la plus forte proportion de femmes, comme les modifications les plus utiles à apporter afin de mieux adapter les services de garderies aux réalités des familles agricoles.

● **Accès à des services de garde ou soutien financier**

Engager du personnel supplémentaire demeure une tâche difficile et souvent financièrement inaccessible. Souvent, lors d'une grossesse par exemple, les femmes doivent continuer à assumer leur charge de travail jusqu'à quelques heures de leur accouchement. Sans parler des problèmes de gardiennage qui s'ajoutent à la venue de leurs poupons en raison de leurs horaires atypiques, horaire très matinal ou tardif ne convenant pas aux heures d'ouverture de la garderie. Ces dernières étant souvent éloignées de l'entreprise agricole. Elles doivent amener leurs enfants à l'étable alors qu'il est statistiquement reconnu que les accidents mortels sont plus élevés, à la ferme, chez les enfants de dix ans et moins. Puisqu'établir une entreprise et concevoir des enfants sont difficilement compatible sans ressources, plusieurs agricultrices initialement favorables à l'idée d'avoir plusieurs enfants ont révisé leur position à la baisse. La FAQ souhaite que le crédit d'impôt remboursable pour frais de garde, qui a été annoncé par le ministre Audet dans le cadre du discours du budget pour l'année 2007, réponde à ce besoin. (FAQ : 2007)

◎ **Accès au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)**

Les agricultrices qui occupent un emploi salarié (sur la ferme ou hors ferme) ainsi que les agricultrices travailleuses autonomes peuvent être admissibles au Régime québécois d'assurance parentale, mais elles doivent toutefois payer des cotisations. Une agricultrice salariée doit contribuer au régime à partir des prélèvements à la source sur son salaire au même titre que les autres couvertures sociales. Quant à la travailleuse autonome, elle doit payer sa cotisation au moment de produire sa déclaration de revenus du Québec. (Info-Transfert : janvier 2007)

Selon la FAQ (2007), malgré le nouveau Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), bon nombre d'agricultrices n'ont pas accès à un programme de soutien à la famille, car ce dernier exige, pour être éligible, un revenu annuel minimal de 2 000 \$. Or, plusieurs d'entre elles détiennent des parts d'une entreprise dont le bilan financier est négatif ou sont des agricultrices collaboratrices, sans statut légal, ne recevant aucun salaire. Aujourd'hui, il est plus avantageux pour la femme d'être salariée que d'avoir des parts, surtout si l'entreprise est déficitaire. Selon les données annuelles 2006 du RQAP, 61 841 mères ont pu bénéficier de ce nouveau régime pour 80 000 naissances. Ce qui laisse plus de 18 000 mères sans soutien financier principalement parce qu'elles n'ont aucun revenu assurable. Parmi elles, on retrouve maintes agricultrices. (FAQ : 2007)

◎ **La question du divorce**

Dans un article paru dans *La Terre de chez nous* le 23 octobre 2003, la présidente du Syndicat des agricultrices précise que : « C'est leur statut juridique qui rend les femmes agricultrices vulnérables en cas de séparation du couple. De là l'importance de s'associer en compagnie ou en société. Le but n'est pas de semer la méfiance entre les conjoints, mais simplement d'assurer un meilleur équilibre entre les risques ». « Sans contrat de mariage, il est important de rédiger un contrat de vie commune », rappelle pour sa part Lucie Hénault, criminologue et directrice de la *Maison La Source* de Sorel, un établissement d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale. « Les femmes ne doivent pas hésiter à assurer leur sécurité légale et financière et surtout à se positionner comme partenaire d'affaires ». « Ce sont encore plus souvent les femmes qui laissent leur part d'actions aux enfants quand ceux-ci prennent la relève de la ferme », enchaîne Irène Marais. Et, en cas de problème, pour prouver qu'elle a réellement travaillé dans l'entreprise familiale, la femme doit notamment fournir le témoignage des fournisseurs d'intrants de la ferme! Or, cela place ces derniers en conflit potentiel avec le client qui leur reste, c'est-à-dire le conjoint. » (2003 : page archive web)¹²

Dans un dossier du Coopérateur agricole paru en 2009, dont le titre « *Le divorce, le début de la fin?* » exprime l'enjeu crucial que peut constituer une séparation pour l'avenir de l'entreprise agricole. Il est mentionné que les agriculteurs et agricultrices divorcent moins fréquemment que l'ensemble de la population, que ce sont plutôt les femmes qui demandent le divorce, mais que le divorce représente pour les deux parties un risque sérieux d'appauvrissement.

¹² www.cybersolidaires.org/ameriques/aidejuridique, lien page archive *La Terre de chez nous*, 23 octobre 2003, *L'aide juridique : les femmes en milieu rural* aussi concernées.

● **La retraite : vente de ferme source de revenu principal**

Le Québec est un contexte particulier où la vente de la ferme représente la plus importante source de revenus pour assurer financièrement son retrait de l'agriculture, soit 50 % des sources de revenus envisagées pour la retraite alors qu'elle est en moyenne de 20 % pour l'ensemble du Canada. Dans la majorité des entreprises agricoles, le fond de retraite se situe à même l'entreprise. Vendre des actifs sans déstabiliser la structure de l'entreprise est difficile. Les réinvestissements sont donc transmis à la relève, majoritairement par don. Le problème de la retraite demeure, étant donné l'augmentation de la valeur des actifs au cours des dernières années (+97 % entre 1991-2001) et par conséquent du don effectué. Même après leur retrait de l'agriculture, 86 % des agriculteurs continuent à aller à la ferme alors que parmi les agricultrices, elles sont seulement 33 %. (Info-Transfert : avril 2004 et septembre 2006).

3.6 Des conditions de vie qui se dégradent

Dans un article paru dans *Les Cahiers de la femme* (2006 : 76), Carmen Ducharme, présidente de la Fédération des agricultrices du Québec, décrit les difficultés que vivent les agricultrices du Québec : « De l'avis général, les conditions économiques des agricultrices se détériorent. La majorité d'entre elles ne reçoivent aucune rémunération, pas d'avantages sociaux et ne bénéficient d'aucun programme de soutien à la famille. De plus, les revenus de l'entreprise, peu élevés comparativement à la majorité des travailleurs québécois régressent. »

Dans leur enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles du Québec commandée par la Coop Fédérée en 2006, Ginette Lafleur et Marie-Alexia Allard mettent en perspective certaines différences entre les hommes et les femmes travaillant en agriculture. Un questionnaire a été administré à 1338 producteurs de lait, de porcs et de volailles en décembre 2005 et janvier 2006, complété par des entretiens focalisés réalisés auprès de vingt producteurs de grandes cultures au printemps 2006. Les résultats de l'enquête complétés par d'autres recherches montrent que les femmes sont plus fréquemment affectées que les hommes par le stress et par la détresse psychologique et que pour chacune des sources de stress, elles obtiennent des scores plus élevés.

Chez les productrices tout comme chez les producteurs, la diminution des revenus et l'augmentation des dépenses sont en tête de liste des situations suscitant les niveaux de stress les plus élevés.

Pour chacune des sources potentielles de stress, elles obtiennent un score moyen plus élevé. Les différences significatives entre les femmes et les hommes s'observent au niveau de la conciliation travail/vie familiale, l'endettement, les relations avec les employés, l'instabilité des marchés, les maladies des animaux de même que la rareté de la main-d'œuvre agricole. La proportion de femmes (59,2 %) faisant partie de la catégorie élevée de détresse psychologique est supérieure à celle des hommes (49,5 %).

La majorité des femmes agricultrices ne reçoit aucune rémunération ni avantages sociaux.

Les revenus d'entreprises agricoles régressent comparativement à la majorité des travailleurs québécois.

Les statistiques révèlent que les femmes sont plus fréquemment affectées que les hommes par la détresse psychologique et le stress dans les entreprises agricoles.

Les résultats de la recherche sur la santé des agricultrices au Canada menée par Wendee Kubik (2003) attestent de la gravité de la situation partout au Canada. Elle a constaté que les agricultrices éprouvent un sentiment de désespoir et de frustration total. Dans toutes les régions du Canada, en plus de leurs responsabilités traditionnelles qui les amènent à s'occuper de la maison, prendre soin des enfants et contribuer à la communauté. Afin de faire face à la crise agricole, les agricultrices occupent des emplois rémunérés à l'extérieur tout en participant aux tâches agricoles. Elles voient leur communauté disparaître peu à peu puisque les gens quittent les fermes familiales et que les divorces, les suicides et la maladie sont de plus en plus fréquents. L'avenir qu'elles entrevoient est dominé par les grosses entreprises agricoles.

3.7 Une faible participation aux organismes agricoles

Si la présence des femmes aux instances décisionnelles des organismes agricoles est très fréquemment soulignée, leur faible nombre dans les organisations est aussi déploré. Il reste qu'en l'absence d'un portrait global, il n'est pas facile d'évaluer la participation et l'implication des agricultrices.

Dans un article au titre évocateur, « *Où sont les femmes?* », publié dans *Le Bulletin des agriculteurs* de septembre 2003, Sylvie Bouchard, agronome et rédactrice en chef de ce périodique, pose ces questions : « Pourquoi ne les voit-on pas dans les salles de réunions agricoles? Leurs intérêts seraient-ils ailleurs? ». Elle poursuit en soulignant : « On note que les agricultrices sont très présentes quand il est question de la gestion et du financement des fermes. Ce sont souvent des fonctions moins spectaculaires et visibles, mais cependant drôlement importantes et qui ont joué un grand rôle dans l'évolution de l'agriculture au Québec... Le peu de femmes participant aux instances décisionnelles est déploré. Si l'on prend les chiffres de l'UPA, (compilation décembre 2002), seulement 14,4 % des administrateurs sont... des administratrices. Dans le mouvement coopératif agricole, seulement 8,4 % des postes aux conseils d'administration sont occupés par des femmes. » (Bouchard, 2003, page d'archives en ligne)

Dans son rapport synthèse du programme d'action 2000-2003 paru en 2006, le ministère de la Famille des Aînés et de la Condition féminine mentionne que le travail de promotion sur l'importance de la présence des femmes dans les lieux décisionnels s'est poursuivi : « À cet égard, des agricultrices continuent de siéger aux conseils d'administration d'organismes non gouvernementaux dans lesquels les programmes ministériels sont mis en oeuvre. Il est intéressant de souligner que les agricultrices sont de plus en plus présentes au sein du conseil général de l'Union des producteurs agricoles (UPA). Une agricultrice en est actuellement deuxième vice-présidente et sept sont présidentes d'une fédération régionale ou spécialisée, sur un total de 44 postes. » (Ministère de la Famille des aînés et de la Condition féminine, 2006 : 24).

3.8 Quelques recherches et écrits pertinents

Dans l'ensemble des documents consultés, mémoires, rapports de recherche, articles de presse, textes publiés dans des revues professionnelles, qu'ils traitent de la situation du secteur agricole, de l'avenir de l'industrie agroalimentaire, des enjeux de la relève agricole ou des conditions de vie dans l'agriculture, les données sur les femmes sont rares. Généralement, les mots « agricultrices », « femmes », « jeunes filles », « collaboratrices », « main-d'œuvre féminine » sont fort peu fréquemment utilisés et les statistiques ne sont pas sexuées. Parmi toutes les sources consultées, il faut mentionner le *Bulletin Info-Transfert* (publié par le laboratoire de recherche Traget-Laval), qui fait état des recherches en cours sur le transfert de ferme, la relève et les conditions de vie en agriculture et dans lequel on peut trouver parfois des informations plus récentes sur les questions touchant les femmes.

Dans les écrits directement consultés ou dont il est fait état dans des articles spécialisés, des mémoires ou des recherches, parmi ceux qui nous ont paru les plus pertinents, on peut retenir :

☉ Des recherches menées au Québec :

Les résultats du sondage mené au printemps 2008 par le MAPAQ (2009) auprès de 5 600 agricultrices propriétaires ou conjointes d'exploitants;

Le mémoire de maîtrise de Annie Marchand (2009), *Quête de reconnaissance des agricultrices et des agriculteurs au sein de la ferme familiale*;

Les recherches de Louise St-Cyr, Auger, Richer et Dupuis (1998-2001) sur les femmes entrepreneures et la relève en agriculture;

Les travaux du laboratoire Traget-Laval sur le transfert de Diane Parent, Jean-Philippe Perrier et Isabelle Allard (2001-2008);

L'étude sur les femmes entrepreneures de LIREF-UQTR sous la direction de Jean Lorrain (2008);

Le diagnostic sur l'établissement des jeunes en agriculture au Québec publié par le MAPAQ (2004);

L'enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles du Québec menée par Geneviève Lafleur et M. A Allard (2006) pour la Coop. Fédérée

☉ Des recherches menées sur l'ensemble du Canada

FORSICK MARTZ, DIANE J. (2008); *Qui sont les agricultrices canadiennes? Thèse de doctorat.*

ROPPEL, CARLA ANNETTE, DESMARAIS AURELLE ET MARTZ DIANE (2006); *La politique agricole canadienne sous le regard des femmes*

WENDEE KUBIK (2003)., *La santé des agricultrices au Canada*

4. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

● OUVRAGES

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA (2005). *Profil financier des exploitations agricoles canadiennes*, rapport, <http://www.agr.gc.ca/AAFC-AAC/>

AU CŒUR DES FAMILLES AGRICOLES (2007). Mémoire déposé dans le cadre de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, 21 février, 19 p.

AFFAIRES MUNICIPALES ET RÉGIONS (2007). *Politique nationale de la ruralité 2007-2014*, 68 p.

COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS (2008). *Agriculture et agroalimentaire : assurer et bâtir l'avenir. Propositions pour une agriculture durable et en santé*, rapport final, 274 p.

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS (2008). *Au-delà de l'exode : mettre un terme à la pauvreté rurale*, rapport final, juin, 403 p.

CONSEIL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DU QUÉBEC (2007), Mémoire déposé dans le cadre de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, juin 2007, 14 p.

CENTRE DE RÉFÉRENCES EN AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE DU QUÉBEC (2003), *L'agriculture : des valeurs à transmettre*, Colloque sur l'établissement des jeunes en agriculture.

MORIN KARINE ET RICHARD LOUISE (2004), *Portrait de l'établissement et du retrait de l'agriculture au Québec*. Centre de références en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ).

CHEVRIER MARIE-PIERRE (1998), M.A., M.SC, *Agricultrices et développement régional*, mars 1998, en collaboration avec le Syndicat des agricultrices de Saint-Hyacinthe et le MAPAQ, 64 p.

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'OEUVRE DE LA PRODUCTION AGRICOLE, Actes du colloque : *Les conditions de travail en agriculture* — 11 MARS 2004 — juillet 2004, 38p.

ANDRÉ HÉBERT (2003), *Étude diagnostique sur les ressources humaines du secteur de la production agricole*. Comité sectoriel de la main-d'œuvre agricole, janvier 2003, 138p.

DION SUZANNE (1983), *Les femmes dans l'agriculture au Québec*, Les Éditions La terre de chez nous.

ROUSSEAU ET GILBERT(2003), *Étude sur les jeunes et la formation en agriculture*, ÉDU-CONSEIL. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 2003.

FÉDÉRATION DE LA RELÈVE AGRICOLE DU QUÉBEC (2007). *Des solutions concrètes par et pour la relève agricole*. Mémoire déposé dans le cadre de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, 21 mai, 30 p.

PIERRE RHÉAUME(2001). *Une place à prendre. Outil à l'intention des productrices et producteurs agricoles*. Fédération des agricultrices du Québec Fascicule 1 : *Agriculture et ferme de groupe*. Saint-Hyacinthe (Québec).

FÉDÉRATION DES AGRICULTRICES DU QUÉBEC (1993), *L'agricultrice, une partenaire professionnelle*, pochette.

- GAUVREAU LUCIE ET JOURDAIN JOCELYNE (2002), *Vers une intervention concertée en transfert d'entreprise agricole familiale*, Centres régionaux d'établissement en agriculture et Fédération des groupes-conseils en agriculture du Québec.
- LAFLEUR G. ET ALLARD M.A. (2006) *Enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles du Québec*, rapport présenté à la Coopérative fédérée, 89 p.
- LORRAIN JEAN, Directeur LIREF-UQTR (2008), *Les problèmes rencontrés et les solutions demandées par les femmes entrepreneures : Étude dans six régions du Québec*, LIREF, 82 p.
- MARCHAND ANNIE (2009), *Quête de reconnaissance des agricultrices et des agriculteurs au sein de la ferme familiale*. Mémoire présenté à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke dans le cadre du programme de maîtrise en service social pour l'obtention du grade de maîtrise ès arts, août 2009, 114 p.
- Michel R. Saint-Pierre(2009). *Une nouvelle génération de programmes de soutien financier à l'agriculture*, ministère du Conseil Exécutif. Rapport du secrétaire général associé février, 60 p.
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE (2006), *L'égalité pour toutes les Québécoises*, Rapport synthèse du programme d'action 2000-2003. Gouvernement du Québec.www.mfacf.gouv.qc.ca
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (2006), *Portrait de la relève agricole établie*, 36p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (2003), *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*,
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION, *Profil régional bioalimentaire, 2007*.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC, *Diagnostic sur l'établissement des jeunes en agriculture au Québec*. Document rédigé dans le cadre de la Politique jeunesse:Établissement et relève agricole, 2004, 84 p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC, *Étude sur les jeunes et la formation en agriculture*, Éduconseil inc, février 2003, 253 p.
- CARLA ROPPEL, ANNETTE AURELLE DESMARAIS AND DIANE MARTZ (2006).NATIONAL FARMERS UNION. *Farm women and canadian agricultural policy*,
- PARENT D (2007). *C'est pas juste! Analyse de l'équité et de la justice dans l'entreprise familiale*. Conférence présentée lors du colloque sur l'établissement et le retrait en agriculture, Drummondville.
- PARENT DIANE, OUELLET ÉLIZABETH, PERRIER JEAN-PHILIPPE (2004), *Établissement en agriculture de la relève non familiale : trajectoires et facteurs de succès et d'insuccès*, Target Laval, Université Laval.
- PERRIER JEAN-PHILIPPE, ALLARD ISABELLE ; PARENT DIANE (2004), *Transfert de ferme et démantèlement au Québec, études de cas*, Target Laval, Université Laval..
- ST-CYR LOUISE ET AUGER RACHEL(2000), *Le recours au financement institutionnel des femmes propriétaires uniques d'exploitations agricoles*, École des Hautes études Commerciales de Montréal.
- ST-CYR LOUISE, RICHER FRANCINE, DUPUIS JEAN-PIERRE (1998). *La relève agricole au Québec: portrait et facteurs de succès de la relève établie*, École des hautes études commerciales.

ST-CYR LOUISE, RICHER FRANCINE, DUPUIS JEAN-PIERRE (1999). *La relève potentielle en agriculture : portrait des jeunes*, École des hautes études commerciales.

ST-CYR LOUISE (2001). Chaire de développement et de relève de la PME École des HEC, *Banque de données sur les entrepreneures québécoises*, Rapport présenté au Ministère de l'Industrie et du Commerce, 219 p.

SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC (2007). *Portrait de la contribution de l'agriculture au développement rural et à l'occupation des territoires du Québec: un autre modèle est possible*, mémoire déposé dans le cadre de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, juin, 59 p.

UPA (2007), *Du monde de cœur au cœur de l'avenir*, mémoire déposé dans le cadre de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, juin, 80 p.

● ARTICLES

AU CŒUR DES FAMILLES AGRICOLES (2009), *Rapports générationnels*, site www.acfareseaux.qc.ca

BULLETIN DES AGRICULTEURS, BOUCHARD SYLVIE, (2003). *Où sont les femmes? Pourquoi ne sont-elles pas dans les salles de réunions agricoles? Leurs intérêts seraient-ils ailleurs?*

BULLETIN INFO-TRANSFERT, TRAGET-LAVAL, bulletin du groupe de recherche de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval.

Sélection parmi les bulletins consultés :

02/2008: *Quand les femmes tiennent les rênes de l'entreprise : un aperçu de la littérature.*

11/2007: *Quand ma ferme est mon fonds de pension!* ,

01/2007: *Un statut pour les femmes en agricultures! et Quelles couvertures sociales pour les agricultrices d'ici?*

06/2002: *Lanaudière, ses agricultrices et sa relève féminine.*

04/2002: *La Montérégie, ses agricultrices et sa relève féminine.*

03/2002: *La relève agricole féminine : des chiffres à la hausse.*

CANADIAN WOMAN STUDIES/LES CAHIERS DE LA FEMME (2006). DUCHARME CARMEN, *Fédération des agricultrices du Québec*, volume 24, numéro 4, p.75-77.

GAGNON GUYLAINE ET ÉTHIER ISABELLE (2003). *Changer pour le mieux* ». Le coopérateur agricole, février 2003, p.30-31.

LE COOPÉRATEUR AGRICOLE (2009), *Dossier divorce*, mai-juin 2009, p.18.

LE COOPÉRATEUR AGRICOLE (2009), *Que veulent les femmes?*, 26 mai 2009, p.29

LA TERRE DE CHEZ NOUS (2009), *Rétrospective 2008*, 29 janvier 2009.

LA TERRE DE CHEZ NOUS (2007), *Toujours 10 000 agricultrices sans statut légal au Québec*, 10 mai 2007.

LA TERRE DE CHEZ NOUS (2007), *L'enjeu de l'actionnariat des femmes réapparaît*, 25 octobre 2007.

LA TERRE DE CHEZ NOUS (2003), *L'aide juridique :les femmes en milieu rural aussi concernées.*

LA PAGE DU MAPAQ, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (2009). *Les agricultrices du Québec :qui sont-elles?* www.mapaq.gouv.qc.ca/politiquejeunesse.

OREGAND (2006 et 2007), *La politique agricole canadienne sous le regard des agricultrices*, juillet 2006. *10 000 agricultrices sans statut*, juin 2007.

PARTENAIRES, GIGUERE MARTHE (2002), *La parole est à Diane Parent*, volume 14, numéro 3.

◎ SITES INTERNET CONSULTÉS

AFEAS: www.afeas.qc.ca
AGRI CONSEILS: www.agricconseils.qc.ca
AGRI RÉSEAU: www.agrireseau.qc.ca
AU CŒUR DES FAMILLES AGRICOLES : www.acfareseaux.qc.ca
CANADIAN WOMAN STUDIES: www.yorku.ca/cwscf
CENTRE DE RÉFÉRENCE EN AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE DU QUÉBEC : www.craaq.qc.ca
CERCLES DES FERMIERES DU QUÉBEC: www.cfq.qc.ca
COMITÉ SECTORIEL DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE: www.cose.upa.qc.ca
COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS (CAAQ) :
www.caaq.gouv.qc.ca
CONDITION FÉMININE CANADA: www.cwc-cfc.qc.ca
CONSEIL DE RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES DU CANADA (CRSH): www.sshrc-crsh.qc.ca
CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (CSF): www.csf.gouv.qc.ca
CONSEIL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DU QUÉBEC : www.cdaq.qc.ca
FÉDÉRATION DES FEMMES AGRICULTRICES DU QUÉBEC : www.agricultrices.com
FÉDÉRATION DE LA RELÈVE AGRICOLE DU QUÉBEC : www.fraq.qc.ca
GREPA : www.grepas.ulaval.ca(site en reconstruction)
HEC : www.hec.ca
INFO-TRANSFERT : www.traget.ulaval.ca/infotransfert.htm
FÉDÉRÉE : www.coopfed.qc.ca
LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC : www.fadq.qc.ca
LA TERRE DE CHEZ NOUS : www.laterre.ca
LE COOPÉRATEUR AGRICOLE : www.lacoop.coop/coopérateur/
LE BULLETIN DES AGRICULTEURS : www.lebulletin.com
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC : www.mapaq.gouv.qc.ca
SÉCRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC : www.scf.gouv.qc.ca
SOLIDARITÉ RURALE: www.solidarite_rurale.qc.ca
STATISTIQUES CANADA : www.statcan.ca
TRAGET Laval : www.traget.ulaval.ca
UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES DU QUÉBEC : www.upa.qc.ca
UNION PAYSANNE : www.unionpaysanne.com

Liste des acronymes

CAAQ:	Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois
FAQ :	Fédération des agricultrices du Québec
FRAQ:	Fédération de la relève agricole du Québec
GREPA:	Groupe de recherche sur les économies et les politiques agricoles de l'Université Laval
MAPAQ:	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
RQAP:	Régime québécois d'assurance parentale
UPA:	Union des producteurs agricoles du Québec

ANNEXE 1

Liste des organisations partenaires de l'entente spécifique¹³

Conférence régionale des élus de Lanaudière

Conseil du statut de la femme

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière

¹³ Les partenaires sont mentionnés ici par ordre alphabétique.

QUESTIONNAIRE POUR LES AGRICULTRICES

CONSIGNES

Merci de répondre à ce questionnaire et de nous l'envoyer le plus tôt possible. Il comporte 30 courtes questions et ne vous prendra pas plus de 15 minutes à remplir. Selon la question, encerclez votre choix de réponse ou répondez par des phrases courtes.

IDENTITÉ

Pour les questions à choix multiples, veuillez encercler la réponse qui convient le mieux.

1. Êtes-vous ____ ?

- a. Propriétaire unique
- b. Copropriétaire
- c. Collaboratrice (salariée ou non salariée)

2. Quelle(s) sont la ou les principale(s) production(s) de votre entreprise agricole?

3. Faites-vous des produits transformés à la ferme pour la vente?

- a. Oui
- b. Non Passez à la question 4

Si oui, laquelle ou lesquelles?

4. Comment êtes-vous devenue agricultrice?

- a. Par votre conjoint
- b. Par votre famille
- c. Par choix
- d. Autre :

DÉVELOPPEMENT

Pour les questions à choix multiples, veuillez encercler la réponse qui convient le mieux.

5. Avez-vous des projets de développement en agrotourisme ou en transformation d'aliments pour votre entreprise?

- a. Oui Passez à la question 6
- b. Non
 ↳ Pourquoi?

6. Selon vous, il y a-t-il des obstacles au développement de ces projets?

- a. Oui
 ↳ Lequel ou lesquels?

- b. Non

INTERNET

Pour les questions à choix multiples, veuillez encercler la réponse qui convient le mieux.

7. Utilisez-vous un ordinateur?

- a. Oui
- b. Non

8. Utilisez-vous Internet?

- a. Oui
- b. Non

9. Avez-vous accès à la haute vitesse?

- a. Oui Passez à la question 12
- b. Non

10. Si non, qu'est-ce que la haute vitesse vous permettrait de faire de plus?

VIE SYNDICALE ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX

Pour les questions à choix multiples, veuillez encercler la réponse qui convient le mieux.

11. Êtes-vous membres du Syndicat des agricultrices?

- a. Oui
- b. Non

12. Selon vous, quelles devraient être les priorités du Syndicat des agricultrices pour la prochaine année?

13. Selon vous, les programmes gouvernementaux sont-ils adaptés à la réalité des femmes agricultrices?

- a. Très adaptés
- b. Adaptés
- c. Peu adaptés
- d. Pas du tout adapté
- e. Je ne connais pas ces programmes

14. Par quels moyens aimeriez-vous recevoir les informations sur ces programmes?

VIE À LA FERME

Pour les questions à choix multiples, veuillez encercler la réponse qui convient le mieux.

15. Croyez-vous que la relève féminine a sa place dans une entreprise agricole?

- a. Oui
- b. Non

16. Avez-vous ou auriez-vous de la difficulté à faire accepter la relève féminine sur votre entreprise agricole?

- a. Oui
- b. Non

Pourquoi?

17. En tant que femme, avez-vous la confiance des autres membres de votre entreprise lorsque vous effectuez vos tâches agricoles?

- a. Toujours
- b. Souvent
- c. À l'occasion
- d. Rarement
- e. Jamais

18. Votre opinion est-elle acceptée par les autres membres de votre entreprise agricole?

- a. Toujours
- b. Souvent
- c. À l'occasion
- d. Rarement
- e. Jamais

19. En tant que femme, vous sentez-vous reconnue par le milieu agricole?

- a. Toujours
- b. Souvent
- c. À l'occasion
- d. Rarement
- e. Jamais

AVENIR

20. Sur une échelle de 1 à 4, quelles sont vos préoccupations pour 2009?

Veillez encercler le chiffre qui convient le mieux à chacune des situations.

1 = Très préoccupée 2 = Préoccupée 3 = Peu préoccupée 4 = Pas du tout préoccupée

- a. La qualité de vie.....1.....2.....3.....4
- b. Des revenus adéquats.....1.....2.....3.....4
- c. Le manque de relève.....1.....2.....3.....4
- d. Les loisirs et vacances.....1.....2.....3.....4
- e. La retraite.....1.....2.....3.....4
- f. Transfert de l'entreprise agricole.....1.....2.....3.....4
- g. Autres :

21. Quels sont vos projets d'avenir personnels?

Pour les questions à choix multiples, veuillez encercler la réponse qui convient le mieux.

22. En général, vous considérez-vous en bonne forme physique?

- a. Très en forme
- b. En forme
- c. Peu en forme
- d. Pas du tout en forme

23. Avez-vous un médecin de famille?

- a. Oui
- b. Non Passez à la question 26

24. Est-ce que votre médecin de famille est facilement accessible?

- a. Oui
- b. Non

25. Prenez-vous du temps pour vous?

- a. Régulièrement
- b. À l'occasion
- c. Rarement
- d. Jamais

26. Vous sentez-vous épanouie par votre métier d'agricultrice?

- a. Très épanouie
- b. Épanouie
- c. Peu épanouie
- d. Pas du tout épanouie

Pourquoi?

27. Qu'est-ce qui répondrait le plus aux besoins des agricultrices?

Sur une échelle de 1 à 4, veuillez encercler le chiffre qui convient le mieux à chacune des situations.

1 = Très important 2 = Important 3 = Peu important 4 = Pas du tout important

a. Information.....1.....2.....3.....4

**b. Avantages sociaux (soins médicaux et dentaires,
assurances collectives, fond de retraite)**.....1.....2.....3.....4

c. Aide ménagère.....1.....2.....3.....4

d. Aide psychologique.....1.....2.....3.....4

e. Garderies adaptées.....1.....2.....3.....4

f. Moyens de briser l'isolement.....1.....2.....3.....4

g. Autres :

28. Quel est votre âge?

29. Commentaires :

Des questionnaires supplémentaires sont disponibles en vous adressant à Mesdames Nathalie Gauthier ou Nicole Campeau au 450 759-3331.

Merci de votre collaboration.

ANNEXE 3

Le 5 mars 2009

Madame,

CE SONDAGE S'ADRESSE AUX FEMMES :

- ✓ Propriétaires
- ✓ Copropriétaires
- ✓ Collaboratrices (salariées ou non)

D'UNE ENTREPRISE AGRICOLE.

VOICI UN COURT SONDAGE QUI VOUS CONCERNE! Il est très important que vous le remplissiez. Les données recueillies seront confidentielles. Nous nous engageons à ne publier aucun nom et à ne révéler aucun élément permettant d'identifier les répondantes.

Fruit de la collaboration entre plusieurs partenaires et ministères, dont le MAPAQ, la CRÉ Lanaudière et le Syndicat des agricultrices, la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière a reçu le mandat de dresser un portrait des agricultrices de la région. De plus, un colloque qui aura lieu au cours du mois de novembre 2009 viendra enrichir ce portrait régional.

CE SONDAGE EST TRÈS IMPORTANT! Les résultats permettront de documenter la situation des femmes entrepreneures, de comprendre leurs points de vue et de réagir par rapport aux besoins ou aux demandes spécifiques du milieu.

Pour vous remercier de votre collaboration, vous aurez la chance de gagner un des prix offerts par des commerçants de la région, en participant à notre tirage qui aura lieu le 16 avril à 16 heures.

Voici la marche à suivre :

- ♦ Répondez au questionnaire ci-joint;
- ♦ Remplissez le coupon de participation au tirage;
- ♦ Insérez le questionnaire et le coupon dans l'enveloppe-retour préaffranchie;
- ♦ Postez le tout avant le **26 mars 2009**.

Ce sondage est envoyé à toutes les entreprises agricoles de la région, environ 1700 fermes. Si une ou des femmes de votre entourage ne l'ont pas reçu, veuillez s.v.p. nous en aviser, nous lui ferons parvenir un exemplaire. Pour toutes questions concernant ce sondage ou pour obtenir des questionnaires supplémentaires, adressez-vous à Nathalie Gauthier ou à Nicole Campeau au 450 759-3331 ou par courriel à entente.specifique_cf@yahoo.ca.

Nous vous remercions de prendre quelques minutes de votre temps et d'acheminer vos réponses avant **le 26 mars**. En plus de prendre part au tirage, vous participez à un projet sur mesure pour vous, agricultrices de la région!

Nicole Campeau
Chargée de projet

Québec 

 Conférence
régionale
des élus(es)
CRÉ Lanaudière